



VIOLENCES AU KASAÏ

Le spectre d'une enquête internationale plane sur la RDC

Le Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme a indiqué, en marge de l'ouverture le 6 juin à Genève de la 35e session du Conseil des droits de l'Homme, attendre d'ici deux jours des engagements de la RDC au sujet des investigations sur les violences dans la province du Kasai, brandissant en même temps la menace d'une enquête internationale.

Ceci est la réponse de l'ONU à la récente requête des Ongs congolaises qui ont réclamé l'ouverture d'une enquête internationale sur les violences meurtrières commises depuis septembre dans cette partie de la République. Dans la foulée, Washington exhorte l'Onu à approfondir l'enquête sur le meurtre de ses deux experts Michael Sharp et Zaida Catalan tués en mars dernier dans la région.

Page 2



La situation sécuritaire au Kasai demeure toujours préoccupante



Des agents et fonctionnaires de l'Etat lors d'une manifestation à Kinshasa

RETRAITE À L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Les syndicalistes posent des préalables

Réunis ce 5 juin en comité technique autour du ministre de tutelle, les agents et fonctionnaires de l'État représentés notamment par le président de l'intersyndicale nationale de l'administration publique (INAP) et les membres de la commission de titularisation, ont marqué leur adhésion à l'ensemble du processus de mise à la retraite sous deux conditions majeures. Cependant, ils posent quelques

préalables partant du fait que depuis

vingt ans, il n'y a jamais eu de promotion dans l'administration publique. Les syndicalistes exigent à ce que les agents éligibles à la retraite soient d'abord titularisés. À l'étape suivante, ils entendent inciter à une réflexion approfondie autour des éléments qui devront contribuer au calcul des indemnités de sortie. Puis, viendra la retraite proprement dite.

Page 3

ÉCONOMIE NATIONALE

Des méthodes fortes attendues pour baisser les importations

On attendait effectivement des actions concrètes du gouvernement pour enrayer la régression des activités économiques nationales. Il est question de donner un coup d'accélérateur à la lutte contre la fraude dans le commerce transfrontalier. Cette annonce du ministre Joseph Kapika survient en marge de la visite d'une délégation libanaise conduite par le directeur général de la Société commerciale d'import et d'export, Socmimex, Ibrahim Issaoui. La lutte contre l'entrée massive et frauduleuse des produits similaires sur le territoire congolais est l'un des grands chantiers qui nécessitent des mesures courageuses des autorités congolaises. Pour l'heure, le ministère de l'Économie n'a donné aucune indication sur le train de mesures à prendre au cours des prochaines semaines.

Page 3



Le port de Boma au Kongo central

RETRAIT DES USA DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

Didace Pembe dénonce une décision dictée par l'argent

Abordé, le 4 juin 2017, pour réagir sur ce retrait décidé par le président américain Donald Trump de l'accord de Paris sur le Climat, le président de l'Alliance des écologistes congolais, les Verts, pense que cette décision n'est pas réfléchie pour avoir été prise sur base des intérêts pécuniaires égoïstes, sans tenir compte de l'avenir de la planète. Il estime qu'une telle décision va à l'encontre des intérêts de la planète, exposant ainsi l'humanité à un danger certain.

Et Didace Pembe d'ajouter que la décision a été prise d'une manière hâtive car, trois Etats dont la Floride, la Californie et Washington s'en étaient désolidarisés. Pour lui, la décision de Trump ne reflète pas le point de vue de tous les Américains.

Page 4

ÉDITORIAL



Les trois points d'interrogation placés en guise de titre pour l'éditorial de ce jour concernent la série de drames qui frappe de plein fouet l'Europe comme on l'a vu à Londres ce week-end. En voici l'énoncé précis :

° Premier point d'interrogation : l'Europe a-t-elle, oui ou non, conscience que les malheurs qui la frappent présentement – attentats terroristes en série, afflux incontrôlable des migrants sur son sol, montée continue des tensions sociales provoquées par ces crimes – sont le résultat direct des erreurs commises par elle-même, ou par l'un de ses membres tout au long des dernières années, en Afghanistan, en Irak, en Libye notamment ?

° Deuxième point d'interrogation : les dirigeants européens vont-ils, oui ou non, cesser de discourir à perdre haleine et de n'agir que pour protéger leur propre territoire sans jamais prendre les décisions qui leur permettraient de conjurer le mauvais sort nourri par leurs errements antérieurs, c'est-à-dire aider les nations victimes de leurs erreurs à se reconstruire, consacrer une partie de leur immense richesse à restaurer la paix là où elle a été détruite par leur faute ?

° Troisième point d'interrogation : les peuples européens, qui n'accordent guère d'attention au tiers-monde après l'avoir colonisé des siècles durant et qui se gardent bien de demander des comptes à leurs gouvernements, comprendront-ils, oui ou non, que les maux dont ils souffrent aujourd'hui sont le résultat des politiques aberrantes menées hier par leurs dirigeants et, si c'est le cas, se mobiliseront-ils pour changer radicalement la donne ?

L'égoïsme et le nombrilisme des Européens étant ce qu'ils sont, une réponse positive à ces trois questions semble a priori fort peu probable. Mais, contrairement aux apparences, il n'est pas impossible que l'aggravation des menaces qui pèsent sur le Vieux continent finisse plus vite qu'on ne le croit par convaincre les opinions publiques qu'en refusant de regarder la vérité en face elles nourrissent les extrémismes de toute nature qui menacent la paix acquise au prix le plus élevé lorsque prit fin la seconde guerre mondiale.

L'Afrique est très bien placée aujourd'hui pour faire passer un tel message.

Les Dépêches de Brazzaville

MEURTRE DE DEUX EXPERTS ONUISIENS

Ouverture du procès sur fond de contestation de la Cour militaire

Le tribunal militaire de Garnison de Kananga est, selon la défense, incompétent pour traiter de l'affaire, de par les personnes qui y sont déférées et de par la matière à traiter.

Comme promis, il s'est ouvert le lundi 5 juin dernier à Kananga le procès des présumés assassins de deux experts de l'ONU tués dans le Kasai central en mars dernier dans des circonstances non encore élucidées. C'est sur des bases contestataires que cette affaire se négocie avec, en toile de fond, l'incompétence du tribunal militaire de Garnison de Kananga soulevée par la défense dès la première audience. La défense met en cause l'incapacité de la Cour militaire à mener à bien ce procès qui, selon elle, résulte d'une « enquête bâclée » qui aurait dû être approfondie. À la barre, seulement deux prévenus sur les seize au total, quatorze autres s'étant volatilisés dans la nature.

Les avocats de ces deux accusés dénoncent notamment la théâtralisation de ce procès qui présage un verdict biaisé d'avance. « *La justice militaire incrimine un élève et un coupeur de noix de palme* », ironise Me Serge Miseska à cette séance d'ouverture consacrée à l'identification des prévenus. Il remet en cause la qualité des personnes composant la Cour militaire ainsi que la matière à traiter estimant que les faits pour lesquels on accuse ses clients sont obscurs. Une seule question, a-t-il déclaré, « a été compartimentée en six questions ».

Et d'ajouter : « *Il est vrai que les experts sont morts. Mais ils sont morts comment et par qui ? Par l'élève qui avait le cahier ou par le grimpeur de noix de palme. C'est ce qui nous pousse à déclarer que le tribunal est incompétent* ». Il plaide pour un procès équitable et que justice soit faite pour les uns et les autres. Enfonçant le clou, Me Serge Miseska estime que beaucoup des choses ne sont pas du tout claires dans ce procès qui ne rassure guère en termes de crédibilité.

De leur côté, les Nations unies soupçonnent le gouvernement congolais d'avoir enquêté un peu trop vite. Pour Washington, Michael Sharp, Zaida Catalan et leurs familles méritent justice et l'on a intérêt à approfondir l'enquête pour véritablement découvrir le pot aux roses.

Alain Diasso

VIOLENCES AU KASAÏ

Le spectre d'une enquête internationale plane sur la RDC

Le Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme a indiqué attendre d'ici deux jours des engagements de la RDC sur des investigations sur les violences dans la province du Kasai, brandissant la menace d'une enquête internationale.

Les violences déplorées au Kasai central depuis septembre 2016 consécutives aux affrontements récurrents entre les forces de l'ordre et les miliciens Kamuina Nsapu ont fait plus de quatre cents morts. Un triste bilan qui témoigne du niveau d'insécurité qui prévaut dans cette province et pour laquelle tout est mis en œuvre, au plan international, pour tenter d'y remédier. Pour le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme à Genève, la situation au Kasai préoccupe les esprits. C'est avec raison d'ailleurs que le sujet fut évoqué le 6 juin à l'ouverture de la 35e session du Conseil des droits de l'Homme à Genève censée se clôturer le 23 juin prochain.

Dès l'entame de cette présente session, les quarante-sept Etats membres du Conseil ont insisté sur la nécessité de diligenter une enquête internationale plus approfondie afin d'élucider le dossier du Kasai central. L'option est donc levée au niveau du Haut

commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme de mettre sur pied une enquête spéciale internationale destinée à investiguer sur les violences dans la province du Kasai, quitte à attendre le quitus de la RDC assorti d'un engagement ferme en terme d'accompagnement. « *À moins que je reçoive d'ici le 8 juin des réponses appropriées du gouvernement concernant une enquête conjointe, j'insisterai sur la création d'un mécanisme d'enquête internationale pour le Kasai* », a déclaré le Haut-Commissaire, Zeid Ra'ad Al Hussein cité par l'AFP.

Ceci est, somme toute, la réponse de l'ONU à la récente requête des ONG congolaises qui ont réclamé l'ouverture d'une enquête internationale sur les violences meurtrières commises depuis septembre au Kasai. Elles ont été rejointes par Washington qui, dans la foulée, a exhorté l'ONU à créer une commission d'enquête sur les meurtres de ses deux experts qui enquêtaient sur la situation sécuritaire au Kasai. L'assassinat de l'américain Michael Sharp et de la Suédo-chilienne Zaida Catalan dénote le degré de cruauté de leurs bourreaux et du niveau de l'insécurité qui gangrène la région.

A.D.

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauokani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubembé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RETRAITE À L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Les syndicalistes posent des préalables

Réunis l'après-midi du lundi 5 juin en réunion technique autour du ministre de tutelle, les agents et fonctionnaires de l'État représentés notamment par le président de l'intersyndicale nationale de l'administration publique (INAP) et les membres de la commission de titularisation en présence du coordonnateur du Comité de mise en œuvre de la réforme de l'Administration publique (CMRAP) et du Projet de réforme et rajeunissement de l'Administration publique (PRRAP) et autres consultants ont marqué leur adhésion à l'ensemble du processus de mise à la retraite sous deux conditions majeures.

Interviewé par la presse au terme de la rencontre en début de soirée, Fidèle Kiyangi a affirmé que les conditions posées partent en premier du fait que depuis vingt ans, il n'y a jamais eu de promotion dans l'administration publique. Le président de l'INAP a donc à cet effet parlé de ce préalable imposé au ministre d'État en charge de la Fonction publique : « Nous avons demandé que les éligibles à la retraite soient d'abord titularisés. À l'étape suivante, l'on va réfléchir autour des éléments qui devront contribuer au calcul des indemnités de sortie. Puis viendra la retraite proprement dite, ce sont là nos conditions ».

Mais d'ajouter aussitôt : « Dans l'ensemble, nous avons marqué notre accord pour que les agents âgés de 65 ans partent à la retraite. Et, ceux qui n'ont pas encore atteint cet âge mais ont accompli 35 ans d'ancienneté dans l'administration publique qui veulent rester peuvent faire un courrier pour le demander conformément à la loi ».

Pour Christian Tudiéni, secrétaire général à la Fonction publique, la mise à la retraite ne devrait poser aucun souci. Il a soutenu que « la préoccupation des syndicalistes est celle de connaître les différentes étapes de ce processus ainsi que son cheminement ». De souligner dès lors : « C'est un programme élaboré en concertation avec eux comme partenaires sociaux. Dans le cadre de l'instauration du dialogue social, les syndicalistes avaient été conviés à un atelier à Kisantu afin qu'ils puissent adhérer au processus de la réforme et faire des propositions dans le cadre de sa mise en œuvre. Ils sont partie prenante de cette action ». Le moratoire pour l'exécution de l'opération comme nous l'a confié Fidèle Kiyangi court jusqu'au 30 juin. « Avec le ministre, nous avons convenu que le processus ne prenne pas plus d'un mois. Aussi, nous devons faire tout notre possible pour

qu'avant la fin du mois de juin le premier contingent de retraitables parte à la retraite conformément à toutes les conditions que nous avons posées pour son effectivité », a-t-il dit. Néanmoins, le président de l'INAP s'est montré formel affirmant : « Si elles ne sont pas réunies, il n'y aura pas de départ à la retraite. Car, pour nous, il est clair qu'aucun fonctionnaire n'ira à la retraite comme s'il n'avait pas servi ce pays ». Il semble que le problème ne devrait pas se poser à ce niveau s'il faut s'en tenir au discours du ministre d'État Michel Bongongo alors qu'il lançait les discussions de manière solennelle. « J'invite tous les acteurs concernés à un engagement citoyen nécessaire pour offrir à nos concitoyens, qui ont rendu des bons et loyaux services à la nation une retraite méritée et honorable sur base des opportunités offertes, dans le cadre du PRRAP », a-t-il déclaré. Mais il a, par-dessus tout, rassuré l'assistance « que le gouvernement dans le cadre du comité de pilotage pour la réforme et la modernisation de l'administration publique (CP-MAP) a levé des options fondamentales pour assurer un processus efficace, transparent et respectueux des procédures et des normes statutaires ».

Plus de 250 000 agents et fonc-



Le ministre d'État Michel Bongongo s'adressant à l'assemblée réunie en travaux

tionnaires éligibles à la retraite Les préalables posés par les syndicalistes concernent plus de 250 000 agents et fonctionnaires éligibles à la retraite. Pour l'heure, le processus de la mise à la retraite concerne cinq ministères pilotes, à savoir ceux du Budget, Plan, Finances, Portefeuille et de la Fonction publique auxquels l'on a joint celui de la Santé. Michel Bongongo a souligné qu'au vu de ce nombre important « et d'importants cas d'irrégularités ayant conduit à des plaintes lors des opérations de mise à la retraite organisées par le passé (2009-2010), le gouvernement et la Banque mondiale (BM) se sont accordés, dans le cadre du PRRAP, sur une démarche rigoureuse et par étape garantissant la transparence ».

En outre, Christian Tudiéni a parlé des résultats attendus avec la mise à la retraite en soulignant la

possibilité qui s'offrira alors « de recruter et ainsi réduire le chômage des jeunes, surtout les porteurs de diplômes de licence dans différents domaines techniques et scientifiques ». Et d'ajouter : « Cela va aussi permettre de promouvoir ceux qui occupent encore des postes intérimaires au sein de l'administration. Mais il y aura aussi des postes libérés par les agents éligibles à la retraite, ceci permettra à ceux qui occupent les grades immédiatement inférieurs à eux de les remplacer ». Pour ce qui est de son coût, a-t-il dit : « il sera évalué à partir du moment où les travaux seront élaborés au niveau des sous-commissions et que l'on pourra savoir, au sein de chaque ministère, combien seront retraités par grades. C'est alors seulement que nous pourrions calculer l'impact financier de cette opération ».

Nioni Masela

ÉCONOMIE NATIONALE

Le gouvernement prêt à adopter des méthodes fortes pour baisser les importations

Le ministère de l'Économie n'exclut plus de prendre des décisions à cet effet. Il est aussi question de donner un coup d'accélérateur à la lutte contre la fraude dans le commerce transfrontalier. Cette annonce du ministre Joseph Kapika survient en marge de la visite d'une délégation libanaise conduite par le directeur général de la société commerciale d'import et d'export, Socmimex, Ibrahim Issaoui.

L'on attendait effectivement des actions concrètes du gouvernement pour enrayer la régression des activités économiques nationales. La lutte contre l'entrée massive et parfois frauduleuse des produits similaires sur le territoire congolais est l'un des grands chantiers qui nécessitent des mesures courageuses des autorités congolaises. Actuellement, l'industrie locale est en perte de vitesse. Et les conséquences sont terribles, notamment, dans le secteur de la cimenterie nationale qui a bénéficié entre-temps d'une mesure gouvernementale de suspension de l'importation du ciment gris pour la partie ouest du pays. Pour la délégation libanaise, les problèmes posés ont tourné autour du commerce transfrontalier. La présence massive des opérateurs économiques dans l'informel empêche le gouvernement de recou-

vrer ses droits, a fait remarquer la délégation au cours des échanges avec le ministre Kapika.

Pour l'heure, le ministère de l'Économie n'a donné aucune indication sur le train de mesures à prendre au cours des prochaines semaines. Toutefois, elles devraient s'inscrire logiquement dans le cadre des 28 mesures arrêtées par le gouvernement pour améliorer le climat des affaires et des investissements en RDC. Par ailleurs, les échanges ont permis de dégager des pistes de solutions durables pour améliorer le commerce transfrontalier et la situation économique de la RDC. Il s'agit d'arriver à orienter efficacement les prochaines décisions en se référant aux objectifs poursuivis par les 28 mesures gouvernementales. Pour atteindre les bons résultats, le ministère de l'Économie a demandé la totale collaboration des opérateurs économiques. Parmi les plaintes enregistrées par le ministère, il y a aussi celles provenant des opérateurs économiques d'origine asiatique. Dans l'ensemble, les problèmes restent les mêmes : concurrence déloyale, informel etc. Ces regroupements de communautés des opérateurs sont plutôt bien organisés au sein des structures de la Fédération des entreprises du Congo. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

DISTINCTION

John Numbi, l'ex-chef de la police controversé élevé à un titre honorifique

L'ex-chef de la police congolaise considéré par des défenseurs des droits de l'Homme comme le suspect numéro un dans l'assassinat en 2010 d'un activiste, Floribert Chebeya, a été élevé à un titre honorifique par le président Joseph Kabila.

Le nom du général «Numbi Banza Ntambo John» figure sur la liste de huit officiers supérieurs de la police de la République démocratique du Congo (RDC) admis «dans l'ordre national +héros nationaux+ Kabila-Lumumba», un titre honorifique. « Considérant les mérites des intéressés et leurs loyaux services rendus à la nation au sein de la police nationale congolaise », les huit hommes sont élevés au grade de «Grand Officier », selon cette décision datée du 16 mai 2017. Une copie du document circule depuis quelques heures sur les réseaux sociaux suscitant la «désolation» de nombreux internautes, alors que d'autres doutaient de son authenticité. « C'est authentique, c'est une ordonnance officielle », a confirmé à l'AFP un responsable au sein du Journal officiel de RDC. Fondateur de l'ONG La Voix des Sans Voix pour les droits de l'Homme (VSV), devenu au fil des ans très critique vis-à-vis de M. Kabila, Floribert Chebeya avait été retrouvé mort dans sa voiture le 2 juin 2010 à la périphérie de la capitale Kinshasa. La veille au soir, il s'était rendu au siège de la police après avoir été convoqué pour y rencontrer son chef, le général John Numbi. Son chauffeur, Fidèle Bazana, avait disparu le même soir, après l'avoir accompagné à ce rendez-vous. Son corps n'a jamais été retrouvé, et la justice a conclu en première instance qu'il avait été assassiné, tout comme Floribert Chebeya. Suspendu de ses fonctions peu après l'assassinat, le général Numbi a toujours nié avoir fixé ce rendez-vous, mais les



Le général John Numbi,

parties civiles le considèrent comme le suspect numéro un.

Il n'a jamais été entendu par la justice congolaise autrement qu'en qualité de témoin en 2011 en première instance. En septembre 2016, John Numbi, considéré par l'administration américaine comme «un conseiller influent du président Kabila», a été placé sur la liste noire américaine. Après deux procès en RDC - en 2011 devant la Cour militaire de Kinshasa, puis en 2015 en appel devant la Haute cour militaire de Kinshasa - qui ont abouti à la condamnation d'un policier à 15 ans de prison, les familles des victimes ont déposé une plainte au Sénégal en 2014.

Le 2 juin à Paris, lors d'une commémoration au siège de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) du 7ème anniversaire de ce double assassinat, les familles de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana ont déclaré « garder espoir que la vérité éclate ».

AFP

RETRAIT DES ETATS-UNIS DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT

Didace Pembe dénonce une décision dictée par l'argent

Abordé, le 4 juin 2017, pour réagir sur ce retrait décidé par le président américain Donald Trump, le président de l'Alliance des écologistes congolais, les Verts, pense que cette décision n'est pas réfléchie et ait été prise sur base des intérêts pécuniaires égoïstes, et ne tient pas compte de l'avenir de la planète.

Honorable Didace Pembe Bokiaga, les USA se sont retirés de l'Accord de Paris sur le climat. Il y a eu une levée des boucliers à travers le monde et d'aucuns sont allés même jusqu'à dire que le président Trump a jeté du feu sur la planète. Vous, en tant que le premier des Verts congolais, Comment réagissez-vous face à ce retrait ?

Didace Pembe Bokiaga : J'ai un sentiment de regret, de désolation qu'une aussi haute autorité de la planète puisse prendre une décision qui va à l'encontre des intérêts de la planète où nous vivons tous, exposant ainsi l'humanité à un danger certain. N'oubliez pas que les USA sont le deuxième si pas le premier pollueur dans le monde en ce qui concerne la production du gaz carbonique et de la fumée carbone. Je pensais qu'une décision plus responsable et plus humanitaire allait être prise mais, malheureusement, le président Trump se montre comme un président qui n'agit qu'au gré des intérêts pécuniaires. Donc tout ce qui touche aux intérêts de l'argent, il y va sans tenir compte des conséquences éventuelles que cela pourrait représenter pour le commun de mortels. Je note également que cette décision a été prise d'une manière hâtive car, trois Etats dont la Floride, la Californie et Washington se sont désolidarisés de sa décision. La décision de Trump ne reflète pas le point de vue

de tous les Américains. Ce n'est qu'un groupe d'hommes d'affaires qui veulent coûte que coûte agir dans le sens de l'intérêt de l'argent et du bénéfice, en sacrifiant les générations futures.

Et donc, j'invite le président des USA à revenir au bon sentiment car sa décision est, c'est vrai, dictée par les intérêts qu'il se représente mais oublie l'intérêt commun, que nous avons, qui est celui de préserver notre planète. En attendant, je salue le fait que des pays pollueurs, comme l'Inde, aient décidé d'aller même au-delà de Cop21 de Paris en s'engageant à pouvoir muter leurs technologies vers une technologie propre pour que nos arrière-petits enfants puissent trouver une planète habitable. J'aimerais aussi que tous les Américains puissent battre les pavées pour que le président Trump puisse revenir aux bons sentiments.

Pensez-vous qu'avec ce retrait, le consensus mondial est rompu ?

DPB : N'oubliez pas que les USA sont d'abord première puissance mondiale, économique, militaire, etc. Sans eux dans cet accord, ils vont continuer à polluer plus que ceux là qui sont restés et par conséquent, les autres seront contraints de faire le travail à leur place. Je trouve que ce n'est pas bon ni juste. C'est comme si aujourd'hui, nous qui sommes du Bassin du Congo, le deuxième poumon mondial, nous nous décidons à décimer et à couper les arbres, sans nous préoccuper du lendemain, pour la génération de l'oxygène. Ce comportement posera un problème crucial à l'humanité et à la planète tout entière. Voilà pourquoi, lorsque les USA se retirent, cela veut dire que les autres vont continuer à fournir des efforts mais, cela serait quelque peu comme s'ils tapaient un coup d'épée dans l'eau. Avec les Etats-Unis, nous irions plus rapidement mais sans eux, nous allons ralentir



Honorable Didace Pembe Bokiaga.

conséquentement.

Avec ce retrait, que peut-être, selon vous, l'avenir de l'Accord de Paris sur le climat et de la planète ?

DPB : Les autres doivent, j'insiste, doivent s'impliquer pour que cet accord soit respecté sinon, nous allons vers la perte de cette planète. Je me demande d'ailleurs si le président Trump pourrait arriver au terme de son mandat sans avoir des embûches. Je crains fort qu'il ait un avenir qui ne soit très serein.

Ce retrait pourrait engendrer un découragement des autres signataires des accords de la Cop21 alors que les USA s'étaient déjà engagés à respecter les accords et surtout à les signer. Et, c'est ce que le président Obama avait fait en son temps.

Avez-vous un message particulier à lancer aux Américains, aux autres pays signataires de cet accord et, surtout, au Congo-Brazzaville et à la RDC, qui abritent le deuxième poumon mondial ?

DPB : Aux Américains, je dis de pouvoir ramener le président Trump aux bons sentiments. Aux pays signataires de cet

accord de Paris, je leur demande de ne pas se fatiguer. C'est vrai que Donald Trump voudrait un nouvel accord mais, il oublie qu'à Paris, il y a eu unanimité. J'en appelle donc aux experts américains, qui maîtrisent le domaine du réchauffement climatique, et les autres experts mondiaux de trouver les voies et moyens pour limiter les dégâts. Et aussi, ne pas rompre le dialogue avec les USA.

Au Congo-Brazza et au Congo-Kinshasa, je leur demande de ne pas baisser les bras. Jusque là, c'est vrai que ces deux pays contribuent immensément à la régulation, à l'équilibre climatique mais, il n'y a pas de compensation

conséquence. J'invite ces deux Etats à avoir une politique plus soudée pour les intérêts du Bassin du Congo et pour les intérêts liés à la compensation du Bassin du Congo, qui contribue à l'équilibre climatique mais, n'est pas payé à juste titre. Ces deux pays sont également invités à marier la cause du Bassin du Congo à celle du Bassin de l'Amazonie ainsi que l'Indonésie, qui est le troisième poumon ou dont les forêts renferment également une biodiversité facilitant la génération de l'oxygène d'une manière conséquente. Ces trois blocs : l'Afrique, avec le Bassin du Congo, l'Amérique, avec le Bassin de l'Amazonie, et l'Asie, avec les forêts de l'Indonésie, puissent mener une politique commune de conservation et de compensation. Parce que les autres sont en avance et reçoivent déjà beaucoup de millions, comme compensation, alors que le Bassin du Congo ne reçoit presque rien. J'en appelle donc à une synergie de ces trois blocs pour que notre cause soit entendue en matière de compensation.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



JOURNÉE INTERNATIONALE DES ALBINOS

Alphonse Mwimba Texas invité à Brazzaville

L'Association Jhony Chancel pour les albinos et le président de l'ONG des albinos de la RDC entendent partager leur expérience sur la sensibilisation des albinos, la défense de leurs droits ainsi que la lutte contre le cancer de la peau, cette maladie qui ravage les albinos à travers le monde.

Le président de la Fondation Mwimba Texas (FMT), le catcheur albinos Alphonse Mwimba Makiese Texas, est attendu à l'autre rive du fleuve Congo. L'invitation lancée par l'Association Jhony Chancel pour les albinos basée au Congo-Brazzaville vise à encourager cette synergie qui règne entre l'association basée à Kinshasa, la FMT, Ecran Total, basée en Belgique et dont la présidente, Annie Mokto, sera également à Brazzaville à cette occasion, ainsi que l'ONG des albinos de Brazzaville, l'hôte.

Les activités organisées par l'Association Jhony Chancel pour les albinos à Brazzaville, est-il noté dans cette invitation, rentrent dans le cadre de la lutte contre le cancer de la peau menée par cette ONG et à l'occasion de la célébration de la Troisième édition de la Journée mondiale de sensibilisation à l'albinisme qui a lieu chaque 13 juin de l'année. « Nous sommes très honorés de venir vous faire part



Mwimba Texas encadré par Jhony Chancel et Salif Keita

de notre envie de vous avoir avec nous lors des activités que nous organisons à Brazzaville, au Congo, le samedi 10 juin 2017 », est-il écrit dans cette correspondance arrivée à Kinshasa de Brazzaville. Le président Jhony Chancel justifie ce vœu par le fait que pour eux, le président Mwimba Texas est « l'exemple que la majorité d'albinos devrait suivre par rapport au combat qu'il mène dans sa fondation » et dans les combats « qu'il a gagnés partout dans le monde entier ».

Une synergie encouragée Pour le président de la Fondation Mwimba Texas, qui vient d'accepter cette invitation et qui s'appête à fouler le sol brazzavillois, cette invitation et son acceptation ainsi que la présence de la présidente de l'ONG Ecran total, Annie Mokto, sont des signes d'une synergie qui

règne entre ces trois associations. « Notre trio est déterminé à changer les choses en faveur des albinos », a-t-il dit.

Il est, en effet, rappelé que Alphonse Mwimba Texas a été à Brazzaville en 2015, toujours sur invitation de l'Association Jhony Chancel pour les albinos. Alors qu'il a également été en Belgique, en 2012, invité par la présidente d'Ecran total, à une rencontre internationale des albinos dont il a été parmi les deux parrains.

Mwimba Texas qui, malgré les préparatifs de la Troisième édition de la Journée internationale dédiée aux albinos et de dix-neuf ans de sa fondation, a tenu à traverser le fleuve Congo en vue de lancer un appel aux autres albinos de suivre cet exemple de synergie.

Lucien Dianzenza

Henri Ileka : « Nous voulons encourager les professionnels africains de la communication à se connecter »

Dans notre dernière livraison, nous avons annoncé la tenue d'un des premiers rassemblements des communicants à Kinshasa dans la salle de conférence de la Fédération des entreprises du Congo. A Kinshasa, le Think Tank est une sorte de plate-forme ou courant de pensée qui réunit les communicants. A l'heure du bilan, Henri Ileka a répondu aux différentes préoccupations de la rédaction.

Pour réussir une telle initiative, Henri Ileka n'était pas seule à la manœuvre. Il a pu compter sur l'appui indéfectible des partenaires dont Patience Dia, directrice de la communication de la Fédération des entreprises du Congo, et Joyce Lualaba, exécutif directeur de J2 Management Consulting. Nous le disions, il s'agit d'une activité qui tire son origine d'une grande campagne en cours à l'échelle de la région. #AfriCommsWeek, dont le site est www.africacommunicationsweek.com, est une campagne globale et annuelle qui s'est déroulée dans le monde entier.

Les professionnels se réunissent et discutent sur le rôle de la communication dans le développement de l'Afrique. Cette campagne est dirigée par une équipe internationale virtuelle composée des professionnels multi-talentueux de la communication, précise Henri Ileka. « Ils partagent une vision pour un changement constructif en Afrique à travers une communication stratégique ». #AfriCommsWeek soutient ainsi une série de conférences, ateliers et webinars à travers le monde. « L'idée est d'encourager les professionnels africains de la communication à se connecter; à échanger et à réfléchir au rôle de la communication dans le développement de l'Afrique ».

Bien entendu, il ne s'agit que d'un premier pas franchi en RDC. D'autres devront suivre rapidement pour changer progressivement le regard du monde sur l'Afrique et la RDC en particulier. Pour rester connectés, vous pouvez suivre la campagne sur les différents réseaux sociaux.

Laurent Essolomwa

AFFAIRE CHEBEYA

Sept ans après, les familles réclament justice

Les familles de deux défenseurs des droits de l'Homme assassinés en 2010 à Kinshasa, en République démocratique du Congo, ont déclaré vendredi «garder espoir que la vérité éclate», alors qu'une procédure judiciaire est en cours au Sénégal.

«C'est l'Etat qui a tué Floribert Chebeya et Fidèle Bazana, c'est l'Etat qui est coupable, nous gardons espoir que la vérité éclate», a affirmé à l'AFP Guylain Bazana, fils de Fidèle Bazana, lors d'une commémoration au siège de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH), à Paris. Fondateur de l'ONG La Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV), devenu au fil des ans très critique vis-à-vis du président Joseph Kabila, Floribert Chebeya a été trouvé mort dans sa voiture le 2 juin 2010 dans la périphérie de Kinshasa. « Sept ans après, nous commémorons ce triste événement dans la douleur; dans un contexte où le respect des droits de l'Homme ne cesse de se détériorer en RDC », a confié Rostin Manketa, directeur exécutif de VSV, à un journaliste de l'AFP à Kinshasa.

Fidèle Bazana avait disparu le 1er juin 2010 après avoir déposé en voiture Chebeya au siège de la police de Kinshasa où il avait été convoqué pour y rencontrer son chef, le général John Numbi. Son corps n'a jamais été retrouvé, et la justice a conclu en première instance qu'il avait été assassiné, tout comme Chebeya. Après deux procès en RDC - en 2011 devant la Cour militaire de Kinshasa, puis en 2015 en appel devant la Haute cour militaire de Kinshasa - qui ont abouti à la

condamnation d'un policier à 15 ans de prison, les familles des victimes ont déposé une plainte au Sénégal en 2014. «Tout l'intérêt d'avoir enclenché une procédure au Sénégal repose sur l'indépendance de sa justice», a expliqué Florent

Geel, responsable Afrique de la FIDH, qui défend les familles des victimes dans cette affaire.

« On espère qu'il y aura au Sénégal une vraie justice, équitable, autre que la parodie de justice et le soi-disant procès au Congo », a souhaité Marie-José Bazana, veuve de Fidèle Bazana, en larmes et vêtue d'un t-shirt jaune à l'effigie des deux assassinés. «Les principaux auteurs sont protégés par le régime, et notamment l'ex-général John Numbi, qui continue de jouer un rôle officieux en RDC», a abondé Florent Geel. «Il y a des éléments qui montrent que Numbi était là au moment des faits, qu'il y avait un plan pour amener Chebeya, il va falloir que le juge d'instruction pose des actes en 2017.» John Numbi, qui n'a jamais été entendu par la justice congolaise autrement qu'en qualité de témoin en 2011, a été démis en décembre 2013 de ses fonctions de chef de la police de Kinshasa.

Avec AFP



Manifestation dans les rues de Kinshasa en hommage à Floribert Chebeya.

MOUVEMENT SPORTIF EN DEUIL

Kenzo Mukendi s'en est allé

L'émotion a été grande le vendredi 1er juin 2017 dans le milieu sportif congolais à l'annonce du décès, le jeudi 1er juin dans la nuit, de Me Kenzo Mukendi Tshimanga, trésorier général adjoint du Comité olympique congolais (Coc) et secrétaire général de la Fédération de taekwondo du Congo (Fecot). L'on avait appris qu'il avait fait un malaise et serait décédé alors qu'on l'acheminait aux cliniques universitaires de Kinshasa.



Kenzo Mukendi entouré des athlètes de taekwondo Arnold Nkoy et de Gracie Kamwanya aux Jeux Africains de Brazzaville en 2015

Avant son décès, il a été nommé vice-président de la commission ad hoc mise sur pied pour gérer le conflit entre l'organe olympique congolais et les fédérations sportives avant les élections au sein du Coc. Les parties ne se sont pas accordées sur la date de la tenue des élections, les fédérations nationales sportives exigent une assemblée de « clarification » avant l'organisation des élections, chargeant le comité exécutif sortant du Coc de gestion financière calamiteuse.

Me Kenzo Mukendi Tshimanga tire sa révérence alors qu'on n'entrevoit pas encore l'issue de ce conflit. C'est un jeune dirigeant sportif qui s'en va après avoir servi à sa mesure le sport congolais, particulièrement le taekwondo qui aujourd'hui fait partie des rares disciplines sportives congolaises performantes au niveau continental.

Martin Engimo

CAN 2019 PRÉPARATION

La RDC bat sans surprise le Botswana en amical à Rabat

Deux buts à zéro, c'est le score final en faveur des Léopards de la RDC aux prises avec les Zèbres du Botswana, en match amical international disputé le lundi 5 juin 2017 au Centre national sportif de Rabat au Maroc.

Les Léopards sont en répétition, avant le match de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2019, le 10 juin au stade des Martyrs de Kinshasa, contre les Diabes Rouges du Congo Brazzaville. Au bénéfice de la récente convention conclue entre la Fédération congolaise de football association (Fecofa) et la Fédération royale marocaine de football (FRMF), les Léopards ont établi leur quartier général de préparation à Rabat pour le regroupement. Des échos de Rabat, dix-sept joueurs ont été présents alors que d'autres comme Cédric Bakambu (Villareal), Djo Issama Mpeko et Matampi Ley de Mazembe, Glody Ngonda, etc. ont rejoint le groupe ce même lundi, jour du match, en compagnie du sélectionneur principal, Florent Ibenge, qui arrivait d'Ad-

dis-Abeba où l'AS V.Club avait été battu par le club local de Saint-George en troisième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique (0-1).

Pour cette rencontre, Mwinyi Zahera a disposé d'une palette assez nouvelle des joueurs avec, par exemple sur le banc, de nouveaux comme Wilfried Moke de Steaua Bucarest en Roumanie, ou encore Christian Maghoma des U21 de Tottenham en Angleterre. Le gardien de but Joël Kiassumba a gardé les perches, avec une défense composée de Chancel Mbemba sur le côté gauche, Gabriel Zakwani et Christian Luyindama Nekadio dans l'axe, et Jordan Ikoko sur le côté gauche. Au milieu de terrain, Rémy Mulumba et Bope Bokadi se sont chargés de la récupération et de la relance, alors que Firmin Mubele et Yeni Ngakoto ont été postés sur les flancs droit et gauche. Jonathan Bolingi Mpangi et Benik Afobe Tunani ont constitué la paire de l'attaque des Léopards pour cette rencontre amicale. En clair, le sélectionneur adjoint Mwinyi Zahera -qui a coaché la RDC- a opté pour un dispositif tactique de 4-4-2.

Après une première période



Les Léopards de la RDC avant d'affronter le Botswana le 5 juin 2017 à Rabat

de zéro but partout avec une large possession de balle pour les Rd-Congolais, en deuxième période, Mwinyi Zahera a opéré trois changements, notamment les entrées de Wilfried Moke à la place de Merveille Bope du Standard de Liège en Belgique à la mi-temps, de Chikito Lema Mabibi du Raja de Casablanca à celle de Rémy Mulumba du Gazélec Ajaccio (L2 France) à la 63e minute et du jeune Christian Maghoma de Tottenham U21 à la place de Gabriel Zakwani à la 65e minute. Mwi-

nyi a donc remanié le milieu de terrain et un petit peu la défense afin de préserver le score de deux buts à zéro, d'autant plus que les Zèbres ont durci leur jeu, accentuant l'impact physique, quelques fautes et actes antijeux. Les Léopards ont ouvert la marque à la 48e minute par Benik Afobe Tunani de Bournemouth en Premier League anglaise, qui fêtait sa première sélection avec un but. Quant à la Yeni Ngakoto de Queens Park Rangers en D2 anglaise, auteur du deuxième

but à la 55e minute, il était à sa deuxième apparition sous le maillot des Léopards, après la défaite de mars dernier à Nairobi contre le Kenya (1-2), le deuxième but étant l'œuvre de l'attaquant Yeni Ngakoto. Selon le programme, la sélection devrait livrer un deuxième match de préparation contre un club marocain de regagner Kinshasa pour affronter le dimanche 10 juin 2017 au stade des Martyrs les Diabes Rouges du Congo Brazzaville.

Martin Enyimo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassous Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Lancement du processus de la mise à la retraite

Réalisé dans le cadre du Projet de réforme et rajeunissement de l'Administration publique (PRRAP), l'opération pilotée ce lundi 5 juin en fin de matinée dans la salle de conférence du ministre de la Fonction publique avait réuni les ministres concernés, les responsables des régies financières, les coordonateurs sectoriels, les secrétaires généraux, le directeur général du CNSSAP, le Simac et les patrons de la délégation syndicale.

Au sortir des activités préliminaires d'échange, le ministre d'Etat en charge de la Fonction publique, Michel Bongongo, a spécifié les contours de la rencontre à la presse. Il a souligné à ce propos : « Nous, ministres du Plan, Budget, Finances, Santé publique et Fonction publique, avons été mandatés par le Premier ministre pour procéder au lancement du processus de la mise à la retraite. Il commence aujourd'hui et pour cela, les secrétaires généraux ont été instruits pour que les choses se fassent dans la plus grande transparence et en respectant les droits des uns et des autres ». Pour l'heure, a-t-il ajouté, c'est la l'essentiel des sujets qui ont



Une vue de la salle des travaux

été traités pour ce travail qui va s'effectuer en sept jours.

Pour la suite du calendrier des travaux, le ministre Michel Bongongo a informé qu'il est prévu une prochaine séance à la fin de cette semaine afin de tabler sur les résultats des travaux des secrétaires généraux.

À ce niveau, il a relevé que « la première étape consiste à voir qui sont les agents de la fonction publique éligibles à la retraite, quitte à établir leur situation administrative, lesquels d'entre eux sont à titulariser ou à promouvoir ». Et d'expliquer : « Nous avons levé pour option que la mise à la

retraite se fasse concomitamment avec l'opération de titularisation et de promotion des agents de l'État. Le travail préalable avait été fait en amont avec le recensement biométrique, nous allons à ce niveau procéder à une contre-vérification, question de tout fiabiliser et procéder à l'exécution ».

Pour sa part, le ministre d'Etat en charge du Plan, Bahati Lukwebo, a souligné que toute la République est concernée dans le processus mis en marche. Il a de ce fait affirmé que « pour ces questions de l'administration, il n'y a aucune province à exclure ». Et de poursuivre : « La titularisation concerne tous les agents et fonctionnaires de l'État de tous les grades. Il ne s'agit pas seulement des secrétaires généraux et directeurs. Ce sera fait jusqu'au grade le plus bas. Et, c'est seulement après la titularisation que l'on pourra dégager les effectifs éligibles à la retraite ». Quant à l'impact financier, le ministre du Plan a affirmé qu'il ne saura connu qu'à la suite de cette opération.

Nioni Masela

PROJET DE MODIFICATION DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

Alexis Thambwé Mwamba à court d'arguments face aux députés nationaux

Le projet dont il s'est chargé de transmettre à la Chambre basse du Parlement ne portait pas le sceau du gouvernement et, par conséquent, n'avait pas reçu le quitus de la représentation nationale pour vice de procédure.



Le ministre de la Justice Thambwé Mwamba

Le projet de modification de la loi de 2013 sur l'organisation et le fonctionnement de la Cour constitutionnelle dont l'économie fut présentée par le ministre de la Justice Alexis Thambwé Mwamba, n'a pas reçu le quitus nécessaire à la Chambre basse du Parlement ce lundi 5 juillet. Il a été simplement recalé pour vice de procédure. En effet, les élus du peuple qui sont intervenus pour donner leur perception par rapport à l'initiative de ce membre du gouvernement ont relevé le vice de forme qui la gangrène étant entendu que le ministre de la Justice avait saisi seul le Parlement sans se référer au gouvernement. « Le projet de loi émane du gouvernement et c'est le Premier ministre qui écrit au président de l'Assemblée nationale, mais le ministre de la Justice n'a pas

respecté cette procédure. On a l'impression que c'est le ministre de la Justice qui a lui-même saisi l'Assemblée nationale », a notamment fait observer le député UNC Juvenal Munuboce. Le ministre Alexis Thambwé Mwamba a été accusé de vouloir modifier unilatéralement la loi portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle, en réduisant le nombre de ses juges de 9 à 5, sans passer par le Conseil des ministres. En fait, à en croire les députés, l'initiative de saisir la Chambre basse devrait être le fait du Premier ministre qui, dans le cas d'espèce, s'est effacé au profit de son ministre de la Justice qui s'est substitué, pour le besoin de la cause, au chef du gouvernement. Une attitude que les députés ont condamné sévèrement tout en qualifiant la démarche d'inopportune. Devant un argumentaire aussi solide, le ministre n'a pas eu d'autre

choix que de capituler.

Le contexte politique actuel, ont souligné les députés, n'offre pas l'opportunité de modifier l'article 90 de la loi portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle. Ils redoutent que cette modification ne crispe davantage le climat politique sur fond de nouvelles querelles politiques sans incidence positive sur l'avenir politique immédiat du pays. Porté à bras le corps par la majorité présidentielle, l'initiative pourrait toujours rebondir sous une autre forme avant la fin de la session parlementaire en cours, eu égard à l'obstination du camp présidentiel à réduire l'effectif des membres de la Cour constitutionnelle. Dossier à suivre.

Alain Diasso

DIVISION 1/PLAY-OFF

DCMP tombe face à Sanga Balende à Mbuji-Mayi

Avec deux défaites successives à l'entame de la manche retour du Play-Off de la Division 1, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa voit sa première place au classement être mise à rude épreuve. L'équipe coachée par le technicien congolais Otis Ngoma a été battue par Sanga Balende à Mbuji-Mayi (1-2), après avoir pourtant mené par un but à zéro.



Daring Club Motema Pembe de Kinshasa

Le début de la manche retour du Play-Off de la 22^e édition du championnat national de football s'annonce hypothétique pour le Daring Club Motema Pembe (DCMP). Après avoir été battu à domicile par le TP Mazembe (4-3) en 8^e journée, le team vert et blanc de Kinshasa est tombé le dimanche 4 juin 2017 au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, face à Sa Majesté Sanga Balende par un but à deux. Et pourtant, DCMP menait au score à la suite d'un but contre son camp de Bakodila. Mais le buteur-maison des Anges et Saints de Mbuji-Mayi, Lusiela Mandé, a égalisé pour Sanga Balende, avant que Bukasa n'inscrive le but de la victoire du club local.

Le ciel est donc grisaille pour le club coaché par le technicien congolais Otis Ngoma qui a réussi à donner un nouveau visage au club. Leader de la manche aller du Play-Off avec 17 points, DCMP vient d'aligner deux défaites d'affilée, ces deux premières défaites au Play-Off. Avec cette deuxième déconvenue, DCMP pourrait être éjecté du fauteuil de leader. Si Mazembe, V.Club et Renaissance du Congo remportent chacun leurs prochains matchs, ces clubs auront chacun 18 points et dépasseront de fait le DCMP. Aussi la lutte pour les trois places qualificatives s'annonce-t-elle âpre.

DCMP a encore cinq matchs pour se refaire le mental et surtout atteindre son premier objectif, de se qualifier pour une compétition africaine, et peut-être avec le bonus de finir champion du Congo. Les poulains doivent se remobiliser mentalement, reprendre la concentration nécessaire et chercher à regagner leur confiance pour la suite de la compétition qui est dans sa dernière ligne droite, aussi n'y aura-t-il pas de cadeau, toute contreperformance sera préjudiciable à la fin.

Martin Engimo

CRISE LIBYENNE

L'Algérie, l'Égypte et la Tunisie réaffirment leur attachement à une solution politique

Les ministres des Affaires étrangères de ces pays ont insisté le mardi 6 juin à Alger, à l'issue d'une réunion sur la Libye, pour une solution politique à la crise libyenne. Ils ont également réitéré leur rejet à toute « ingérence » et de « l'opinion militaire » dans ce pays.

Dans une déclaration dite d'Alger, les ministres se sont prononcés « en faveur d'un règlement inclusif en Libye ». Ses trois voisins ont souligné l'impératif de rejeter « le recours à la violence » et l'interdiction de prendre toute mesure de nature à entraver le processus de règlement politique à la crise libyenne qui prolongerait la souffrance du peuple libyen, particulièrement au niveau économique et humanitaire. Estimant que la solution politique est « le seul moyen pour résoudre la crise en Libye à travers un dialogue inclusif », Alger, le Caire et Tunis ont mis en garde contre les « retombées de la dégradation de la situation sur la sécurité et la stabilité dans ce pays et de toute la région ». Ils ont noté qu'un tel climat « sert les intérêts des groupes terroristes et leur ouvre la voie pour élargir leurs activités criminelles ».

Outre la situation en Libye, l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie sont préoccupées par l'insécurité à leurs frontières avec ce pays, devenu une nation de transit à la fois pour les groupes djihadistes, les trafiquants d'armes et de nombreux migrants souhaitant rejoindre l'Europe.

Signalons que c'est après la chute du régime de Mouammar Kadhafi, à la suite d'une révolte populaire en 2011, qu'un vide politique et sécuritaire s'est créé dans le sud de la Libye, laissant la place aux trafics en tous genres, à la montée en puissance des milices locales et de groupes terroristes.

Nestor N'Gampoula

G5 SAHEL

L'UE va allouer 50 millions d'euros pour la création d'une force conjointe

A la faveur d'une rencontre annuelle entre l'Union européenne (UE) et les ministres des Affaires étrangères du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad), organisée le lundi 5 juin à Bamako, la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a annoncé une aide de 50 millions d'euros (32 milliards de F CFA) destinée à lutter contre la menace terroriste dans cette région.

« L'UE a exprimé son soutien à l'initiative et présenté l'ensemble des appuis qu'elle entend mobiliser. A travers la facilité de paix, 50 millions d'euros vont être alloués » à ce projet, selon un communiqué conjoint rendu public au terme des travaux. Les deux parties ont salué la décision adoptée au dernier sommet du G5, tenu le 6 février dans la capitale malienne, de « création immédiate d'une force conjointe de l'organisation dont le mandat régional est de lutter contre le terrorisme, la criminalité transnationale organisée et l'immigration irrégulière », souligne le communiqué.

A cette occasion, la diplomate européenne s'est dite « fière » de pouvoir annoncer une contribution de 50 millions d'euros pour soutenir le déploiement de la force conjointe. « Cela va être une contribution qui va arriver vite et qui, j'espère, va montrer la bonne direction aux autres partenaires du G5 Sahel », a-t-elle ajouté.

Le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a, de son côté, indiqué que les effectifs prévus pour la force conjointe avaient récemment été doublés, de 5.000 à 10.000 hommes, par les chefs d'Etat du G5 Sahel. « Les chefs d'Etat du G5 Sahel qui se sont réunis à Ryad, il y a juste quelques semaines, ont décidé de porter ces 5.000 hommes à 10.000 hommes, ceci montre vraiment leur engagement parce que c'est un espace qui est très vaste », a rappelé Abdoulaye Diop. Il s'agit de rappeler que lors du sommet du G7 en Italie fin mai, le président nigérien, Mahamadou Issoufou, avait appelé les grandes puissances et l'ONU à « doter de moyens nécessaires » la force conjointe du G5 Sahel.

En mars dernier, lors d'une réunion des chefs d'état-major du G5 Sahel, les pays membres avaient approuvé un plan prévoyant des effectifs de 5000 militaires, policiers et civils, dont sept bataillons de 650 soldats chacun. Dans ce même élan, le Niger, Mali et Burkina Faso avaient décidé en janvier dernier de créer sur leurs frontières communes une force de sécurisation du Liptako-Gourma – zone à cheval sur les trois pays – qui n'a pas encore été mise sur pied. Elle doit constituer une composante de la future force conjointe du G5 Sahel.

Les pays membres du G5 Sahel sont la cible des attaques djihadistes depuis quelques années. Le nord Mali, par exemple, était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de ces groupes terroristes liés à Al-Qaïda. Ces djihadistes ont été en grande partie chassés de la région par l'intervention militaire internationale, lancée en janvier 2013 à l'initiative de la France, et qui se poursuit actuellement.

Mais des zones entières échappent encore au contrôle des forces maliennes, françaises et de l'ONU, régulièrement visées par des attaques meurtrières, malgré la signature en mai-juin 2015 d'un accord de paix censé isoler définitivement les djihadistes. Ces attaques se sont étendues au centre et dans le sud du pays et le phénomène déborde de plus en plus souvent sur les pays voisins, en particulier le Burkina Faso et le Niger.

Rappelons que la décision initiale de création d'une force conjointe remonte au sommet du G5 Sahel en novembre 2015 à N'Djamena, au Tchad.

N.N'G.

AFRIQUE DE L'OUEST

Faure Gnassingbé prend les rênes de la Cédéao

Le sommet de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a été conclu par un passage de témoin entre la présidente sortante, Ellen Johnson Sirleaf, et son successeur togolais. L'organisation a par ailleurs donné son accord de principe à l'adhésion du Maroc.

lité économique dans l'espace régional, mettre à contribution nos hommes d'affaires, mettre à profit notre potentiel démographique, miser sur l'agriculture et l'industrialisation... Autant de défis que nous devons relever ensemble pour l'épanouissement de nos populations », a déclaré le président togolais, Faure Gnassingbé.



Faure Gnassingbé (DR)

La décision a été prise en clôture du 51e sommet des chefs d'Etat de la Cédéao à Monrovia. Faure Gnassingbé a appelé à plus d'intégration et encouragé un peu plus encore la mobilité économique dans cet espace régional d'Afrique de l'Ouest, alors que l'une des décisions de ce sommet est de construire une autoroute entre Abidjan et Dakar.

« Il nous faut maintenant opérer des sauts qualitatifs vers notre objectif unique, qui est de faire de notre organisation une Cédéao des peuples. Il nous faudra sans plus tarder enlever les dernières barrières au brassage et à l'imbrication de nos populations, responsabiliser notre jeunesse en encourageant sa mobi-

Israël aux premières loges

Cette journée a été marquée par l'absence du roi Mohammed VI, qui a annulé sa visite au dernier moment, officiellement en raison de la présence d'un autre invité de marque : le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu. Une visite avec les honneurs qui marquent, selon le chef de l'Etat hébreux, le retour diplomatique d'Israël sur le continent. « Israël est de retour en Afrique et l'Afrique est de retour en Israël. J'espère que nous parviendrons à concrétiser deux accords très importants pour approfondir notre coopération », a-t-il salué, rappelant que l'Israël ouvre deux nouvelles missions commerciales : l'une en Afrique de l'Ouest,

l'autre en Afrique de l'Est.

Un plan d'investissement d'« 1 milliard de dollars » dans les énergies renouvelables a ainsi été annoncé. L'enjeu pour Israël est de renforcer les relations économiques, mais aussi contrer les pays africains, qui votent « contre Israël » au sein des institutions internationales. Effet immédiat de cette visite : la levée des mesures de rétorsion diplomatiques d'Israël vis-à-vis du Sénégal. Le retour d'un ambassadeur israélien à Dakar et la reprise de la coopération entre les deux pays ont donc été décidés.

Le Niger n'était représenté à Monrovia que par son ambassadeur. Selon des sources proches des autorités, Mahamadou Issoufou a décliné lui aussi l'invitation en raison de la présence du Premier ministre israélien. Le Niger n'a pas de relations diplomatiques avec Israël depuis des années.

En outre la demande d'adhésion du Maroc à la Communauté des pays ouest-africains a été acceptée sur le principe. La Décision finale sera prise au prochain sommet de l'organisation sous-régionale en décembre prochain. Un « oui » de principe, car la Cédéao doit maintenant se pencher sur les aspects techniques et juridiques qu'implique une possible adhésion du Maroc. Mais en réalité, plus grand-chose ne s'oppose à l'entrée du Maroc dans cette organisation. Seul le Ghana a émis des réserves sur ce nouveau venu.

La Cédéao a enfin exprimé son inquiétude quant à la situation en Guinée-Bissau, au Mali, dans le nord du Nigeria, au Niger, au Burkina Faso, ainsi qu'en Côte d'Ivoire.

Josiane Mambou Loukoula

CLIMAT

L'Italie dans la sécheresse

Pas de pluies, baisse drastique des plans d'eau : certaines régions d'Italie réclament déjà l'état de catastrophe naturelle.

Les dernières prévisions de la météo n'annoncent de timides pluies que vers le milieu de cette semaine, et seulement dans le nord de la péninsule. Pas de quoi rassurer les agriculteurs italiens, soupirant déjà devant leurs produits de légumes ou de fruits partis pour n'être bientôt qu'un amas de choses flétries. Une grosse perte pour l'économie italienne qui n'avait pas vraiment besoin de cela. La cause de tout est dans le manque de pluies, dont se ressentent la majorité des régions depuis avril.

La situation est d'autant plus préoccupante que l'hiver, la période froide, ayant précédé les chaleurs intenses actuelles, n'avait déjà pas été pluvieuse non plus. La neige sur les zones de montagne, qui fournissent une grande quantité d'eau à

leur fonte, n'ont pas été présentes partout. Des neiges qui se sont d'autant moins fixées sur les flancs des montagnes que l'on a eu à faire à un hiver doux, peu froid. Donc, pas de quoi créer les conditions de rétention d'eau de pluie par la neige.

Suivant les services spécialisés, l'Italie a connu 51% de précipitations en moins que d'ordinaire. Les récoltes sont partout à risque, dans un pays qui affiche déjà un déficit pluviométrique de l'ordre de 67% sur une année. Ligurie, Piémont, Lombardie, Vénétie, Toscane, Emilie-Romagne, Sardaigne, Lazio, Ombrie, Molise, Abruzzes, Pouilles, Calabre, Sicile et Campanie partagent la même inquiétude.

La région du Lazio (Latium), le pourtour romain grand pourvoyeur de produits maraîchers, affiche un déficit pluviométrique de l'ordre de 30% depuis janvier. Alors que la zone est

habituellement sous l'influence climatique du sud chaud proche de la Méditerranée, les environs de Rome ont par contre connu cette année des gelées et même de fortes pluies hors-saison. Or l'agriculture exige de l'eau, mais jamais trop ni trop peu, jamais avant et jamais après le moment où il faut !

La chaleur et la sécheresse ont affaibli les plants de maïs, les tournesols, blés et autres pommes de terre qui sont les produits les plus présents dans l'agriculture autour de la capitale. La Coldiretti, l'organisation représentative des agriculteurs, appelle l'Etat à l'aide. « En une période de conjoncture économique en soi déjà très difficile, il devient fondamental de soutenir les entreprises agricoles par des interventions efficaces et des stratégies ciblées », demande l'organisation. La réponse du gouvernement se fait attendre.

Lucien Mpama

FÊTE NATIONALE DE L'ITALIE

Andrea Mazzella invite le peuple congolais à préserver l'unité nationale

À l'approche des élections législatives au Congo, l'ambassadeur de la République d'Italie, Andrea Mazzella, qui s'exprimait le 2 juin au cours d'une cérémonie liée à la célébration de la fête nationale de son pays, a saisi cette opportunité pour souhaiter que « cette fête et les valeurs qui l'animent puissent servir d'exemple et de référence au peuple congolais ».

Devant un parterre d'invités, le diplomate Italien a évoqué, dans son discours, les élections législatives qui pointent à l'horizon, la situation dans le département du Pool, sans oublier les liens d'amitié et de coopération entre l'Italie et le Congo.

Sur les législatives prévues au mois de juillet, son souhait serait que « la confiance entre l'électorat et les institutions politiques soit redoublée » et que cette consultation politique puisse être, selon lui, un moment de cohésion nationale, à travers laquelle tout le monde pourra s'exprimer.

« La solidarité et le respect des idées des autres sont à la base de la paix et du « vivre ensemble » de tous les peuples, et ils doivent être préservés. Le peuple congolais doit saisir cette occasion, qui lui permettra de faire une marche en avant, vers son propre destin ».

S'agissant de la situation sécuritaire dans le département du Pool, l'ambassadeur d'Italie a appelé à la responsabilité et à une prise de conscience collective, faisant allusion à un article de presse et surtout à l'éditorial intitulé: « Reconstruire », publié vendred



Andrea Mazzella délivrant son message./crédit photo adiac

di dans les colonnes du quotidien, *Les Dépêches de Brazzaville*. « En lisant l'éditorial sur la situation dans le Pool, intitulé: Reconstruire, ça m'a fait plaisir », a-t-il fait savoir. L'ambassadeur a dit sa détermination à soutenir toute initiative humanitaire et charitable.

En poste à Brazzaville depuis 2014, l'ambassadeur d'Italie au Congo, Andrea Mazzella, n'a pas manqué de souligner la bonne santé des liens d'amitié et de coopération entre l'Italie et le Congo, surtout, a-t-il noté, pendant ces trois dernières années passées au Congo, au cours desquelles les liens de collaboration entre les deux pays se sont intensifiés dans tous les domaines. « Les projets de développement finalisés dans le cadre des infrastructures, de la pêche, de l'agriculture sont aujourd'hui

sur la table du gouvernement congolais, qui a la responsabilité de choisir ceux qui sont urgents et prioritaires et amener ainsi à maturation le fruit du grand travail commun ainsi réalisé », a assuré l'ambassadeur.

La fête de l'Italie...

La fête de la République, ou Festa della Repubblica, est célébrée en Italie, le 2 juin de chaque année. La journée commémore le Référendum institutionnel de ayant permis au peuple italien de décider par un suffrage universel la forme du gouvernement à adopter à la fin de la seconde guerre mondiale et la défaite du fascisme. Pour les Italiens, cette date est devenue, a dit Andrea Mazzella, « le jour de mémoire et de reconnaissance envers ceux qui ont combattu et

sacrifié, d'une manière ou d'une autre, leur vie pour nous léguer un pays libre, fondé sur les valeurs éternelles de liberté, de démocratie et d'égalité qui nous appartiennent maintenant de vivre, de participer et de défendre ».

En outre, il a partagé les propos tenus par le président italien sur le processus accompli par son pays pour « assurer aux Italiens la démocratie, la liberté, la santé, la justice, les droits, et la qualité de la vie », et sur la lutte contre le chômage.

Evoquant la lutte contre le terrorisme, Andrea Mazzella a invité à le vaincre non pas par la force des armes, ou en déclarant l'Etat d'urgence, mais plutôt « en appliquant encore, et avec plus de détermination, les valeurs de la démocratie et de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, du dialogue

à tout prix, sans jamais descendre au niveau de la violence où notre ennemi aimerait nous contraindre à renier nous-même ». « L'Italie et l'Europe son appel à relever le défi d'une plus grande équité sociale et économique, afin qu'il n'y ait pas de citoyens de deuxième classe, et que les droits de tous, sans exception, soient toujours respectés. C'est dans ce sens, que le problème numéro un de notre pays reste le travail », a-t-il indiqué.

Abordant l'épineux problème des migrants, qui arrivent par milliers à l'intérieur de leurs frontières nationales, l'ambassadeur d'Italie estime qu'il va falloir faire avancer et rendre plus démocratique le processus d'intégration, et les accueillir avec des politiques inclusives.

Yvette Reine Nzaba

L'ambassade d'Italie et le mémorial Pierre-Savorgnan- de Brazza apportent un appui financier à une école spéciale

En point d'orgue de la célébration de la fête nationale de l'Italie, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, Bélinde Ayessa, a remis un chèque de 4 millions cinq cent mille FCFA à la coordinatrice de l'école spéciale, « La Case Saint-Dominique », la sœur Ida Pélagie Louvouando.

Implantée depuis 1999, à Poto-Poto dans le troisième arrondissement, l'école spéciale « La Case Saint-Dominique » qui accueille près de 300 enfants est un cadre d'éducation et d'alphabétisation qui reçoit des enfants autistes et pour certains portant quelques infirmités visibles ou imperceptibles. Les animateurs de cette école sont également impliqués dans de nombreux projets caritatifs.

S'adressant à la coordinatrice de cette école, Bélinde Ayessa s'est exprimée en ces termes : « À travers ce geste, l'ambassadeur Andrea Mazzella et moi-même tenons à vous faire part de nos sincères encouragements pour le travail que vous et votre équipe accomplissez. Vous avez su déployer une énergie, une patience et une persévérance rares et êtes ainsi parvenus à accomplir jour après jour cette tâche combien exigeante ».

« Nous espérons que vous poursuivrez dans cette voie de l'excellence l'œuvre exaltante d'éduca-

tion. Celle qui consiste à rendre de des enfants, pour qui tout sem-



Bélinde Ayessa remettant le chèque à la sœur Ida Pélagie Louvouando./crédit photo adiac

(plus d'une trentaine), qui ont contribué à la mise à disposition du chèque. À l'endroit de l'ambas-

sade de l'Italie, qui s'est investie pleinement à la célébration l'an dernier du dixième anniversaire du mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, Bélinde Ayessa a réitéré sa reconnaissance.

« Nous espérons que vous poursuivrez dans cette voie de l'excellence l'œuvre exaltante d'éduca-

teur de la ville de Brazzaville, le Franco-italien, Pierre Savorgnan de Brazza, mais surtout à souligner la ligne d'actions qui caractérise la fibre culturelle et historique qui est la marque de notre institution ».

Rappelons que le mémorial Pierre-Savorgnan- de Brazza, qui se dresse dans le centre-ville de la capitale congolaise, est avant tout un site touristique, retraçant l'histoire du Congo. Il est dédié à l'explorateur français d'origine italienne, fondateur de Brazzaville, en 1880, au terme d'un accord signé avec le roi Makoko, roi des Tékés, à Mbé. En 10 ans, près de 7 millions de personnes l'ont visité.

Depuis peu, le Congo a lancé des travaux d'agrandissement de ce mémorial. L'objectif est de transformer ce site en véritable complexe culturel, doté, entre autres, d'un amphithéâtre de près de 800 places, d'une salle de spectacles, d'un musée, d'une bibliothèque, d'une galerie d'art et de restaurants.

Le dixième anniversaire du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza a été célébré l'an dernier, en collaboration avec l'ambassade italienne.

Yvette Reine Nzaba

SANTÉ PUBLIQUE

Quinze pays en quête d'une stratégie concertée contre le cancer

79 participants venus de quinze pays d'Afrique et d'Europe ainsi que 146 participants locaux prennent part à la semaine scientifique congolaise de la cancérologie. La prise en charge globale des cancers sur les plans clinique, thérapeutique et psycho-social est la principale problématique sur laquelle reposent les travaux de ces assises.

« La semaine scientifique congolaise de cancérologie permettra de rechercher une meilleure efficacité des actions entreprises en renforçant le réseautage et le travail en synergie, de contribuer à l'élaboration d'une stratégie commune à toutes les ligues, ONG, Associations et Fondations de lutte contre le cancer dans les pays de l'espace francophone pour la période 2018-2022, d'obtenir des engagements pour la mobilisation des ressources financières et matérielles suffisantes à la mise en œuvre de ladite stratégie commune », a indiqué la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, à l'ouverture de la semaine scientifique nationale sur la maladie. Dans cette semaine dite scientifique sont incluses, les 6^{es} rencontres de l'Alliance des ligues francophones et méditerranéennes (ALIAM) de lutte contre le cancer du 5 au 9 du mois en cours.

Ouvrant les travaux en pré-

sence de la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de l'évènement, le Premier ministre Clément

pellent. Entre 2014 et 2015, Brazzaville a enregistré 1447 cas de cancer. 580 hommes touchés contre 492 femmes



Les participants à l'ouverture des travaux de la semaine scientifique sur la cancérologie. Crédit photo Adiac

Mouamba a encouragé l'initiative de mutualiser les efforts pour lutter efficacement contre le cancer. « Le combat est loin de s'achever mais l'espoir est permis », a-t-il déclaré. Le chef du gouvernement a, par ailleurs, rappelé les chiffres alarmants qui inter-

et 75 enfants de 0 à 14 ans. De plus, les chiffres de 2016 évoqués par la ministre de la Santé et de la Population font état de 612 cas diagnostiqués dont les plus importants en nombre sont les cancers du foie, du sein, de la prostate, du col utérin et des leucémies.

Pour sa part, le président de l'ALIAM, le professeur Sérigue Magueye Gueye, a expliqué que 75% des cas de cancer surviendront en Afrique au sud du Sahara à l'horizon 2030 et l'essentiel des cas de mortalité et de morbidité surgiront

Sassou N'Guesso, sur les stratégies de lutte contre les cancers en Afrique; l'atelier sur les technologies modernes de diagnostic des cancers notamment l'immunohistochimie; le 7^{ème} symposium brazzavillois de cancérologie. L'Assemblée générale de l'ALIAM qui permettra de mettre en place le nouveau bureau de la structure aura également lieu.

Pour l'heure, les travaux scientifiques et associatifs se poursuivent au complexe sportif de Kintélé. Il n'y a pas que les cancérologues et autres spécialistes de santé qui prennent part à ces travaux. Les membres du gouvernement également ont voix au chapitre. Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Hellot Matson Mampouya, a ouvert les travaux de l'atelier sur l'immunohistochimie des cancers. Son collègue de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a ouvert le 7^{ème} symposium brazzavillois de cancérologie. Autant dire que le gouvernement est conscient des ravages que cause le cancer et veut apporter des solutions adéquates.

Rominique Nerplat Makaya

LUTTE CONTRE LA PIRATERIE MARITIME

Le Congo et les USA envisagent de conjuguer leurs efforts

La République du Congo et la gare de la côte américaine comptent conjuguer leurs efforts pour lutter contre la piraterie maritime qui sévit le long du Golfe de Guinée, en vue de s'assurer de la sécurité des cargaisons qui quittent Pointe-Noire pour les USA, inversement.

Le spécialiste en sûreté à la gare de la côte américaine, Steven Barry, l'a annoncé à l'issue d'un échange qu'il a eu le 2 juin à Brazzaville avec le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande du Congo, Gilbert Mokoki.

« La piraterie qui existe dans le golfe de Guinée et le terrorisme qui accroit dans cette région est la plus grande difficulté que nous avons. C'est le défi qui n'existait pas il y a 14 ans, quand nous avons signé le partenariat dans ce secteur avec le Congo », a indiqué Steven Barry avant d'ajouter « Nous tenons à poursuivre notre partenariat avec le Congo, à améliorer la sûreté malgré les menaces. »

Signalons qu'avant de conférer avec le ministre des Transports, la délégation de la côte américaine était à Pointe-Noire où elle a échangé avec les spécialistes en sûreté sur les bonnes pratiques internationales. Les Américains ont, par la même occasion, visité le port autonome et ses installations et, s'en sont sortis satisfaits.

Le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) est la deuxième entreprise du pays après la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et, le plus profond des ports en eau profonde du golfe de Guinée. Il peut accueillir des navires ayant un tirant d'eau de 13,2 m. Le PAPN joue un rôle clé dans le transit, sa vocation première, et dessert en transbordement les ports de Luanda, Lobito et Soyo (Angola), de Banana, Boma et Matadi (RD Congo), Owendo (Gabon), Douala (Cameroun), Walvis Bay (Namibie) et Lagos (Nigeria).

Pour le trafic de marchandises dans le golfe de Guinée, il est en concurrence directe avec ses homologues de la sous-région à savoir : Matadi, Luanda et Douala, auxquels s'ajoutent, pour le transbordement, les grands ports ouest-africains de Dakar (Sénégal), Abidjan (Côte d'Ivoire), Lomé (Togo) et Cotonou (Bénin).

Lopelle Mboussa Gassia

Les Associations et ONG sollicitent l'appui de l'épouse du chef de l'Etat

En marge de la sixième rencontre de l'Alliance des ligues Francophones Africaines et méditerranéennes contre le cancer (ALIAM), quatre associations ont plaidé devant la présidente de la Fondation Congo-Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso pour susciter son adhésion dans la lutte contre le cancer.

Pendant plus d'une heure, les représentants des associations, SOCAP, Calissa Ikama, l'Union congolaise contre le cancer (UCC), et l'Association congolaise accompagnée dont la mission consiste à sensibiliser les populations à la prévention, le dépistage et le diagnostic précoce du cancer ont plaidé tour à tour devant la Première dame du Congo, le Premier ministre et quelques membres du gouvernement.

L'UCC par exemple a demandé à l'épouse du chef de l'Etat d'apporter son soutien dans l'éducation, le dépistage et la prise en charge des personnes atteintes de multiples facettes que présente la maladie du cancer. Par la même occasion, elle a lancé un appel à la population à venir massivement se faire dépister pendant cette semaine scientifique. « Ce dépistage du cancer permettra de détecter la mala-

die à temps, mais aussi d'instaurer un traitement précoce ».

Créée en 2004, l'UCC se fixe comme objectif de mener une large campagne d'information et de sensibilisation en direction de la population.

Après avoir relevé avec regret de nombreux dysfonctionnements constatés dans la lutte contre le VIH/sida, notamment dans la prise en charge et l'opération de dépistage, l'épouse du chef de l'Etat a finalement accepté de parrainer la lutte contre le cancer, après le sida et la drépanocytose.

Parlant du dépistage du cancer, elle a insisté qu'il soit accompagné d'une prise en charge ou d'un traitement lorsqu'on découvre que la personne est séropositive.

Pour elle, s'impliquer dans la mobilisation face aux cancers est plus qu'évident, « Ne mettez pas tout sur le dos de la Première dame. Nous devons travailler ensemble. Je ferai encore le plaidoyer auprès du président de la République, auprès des ministres, et auprès des populations. Aidons ceux qui ont besoin de nous ». Elle a remercié toutes les ONG, Fondations et associations qui œuvrent dans la lutte contre le

sida. Peu avant elle, le prof Sérigue Magueye Gueye, président de l'Alliance des ligues Francophones Africaines et Méditerranéennes (Aliam) a également insisté sur la prise en charge après le dépistage.

« Lorsqu'on demande à la population de venir se faire dépister, il faut être en mesure de les soigner. Dépister les personnes sans les soigner n'est pas étique. Il faut des initiatives d'accès au traitement. Nous devons former, organiser et renforcer les anciens malades puisqu'elles connaissent leur maladie et ont un mot à dire », a-t-il précisé.

La sixième conférence de l'Alliance des ligues Francophones Africaines et méditerranéennes contre le cancer a été rendue possible grâce au leadership de l'épouse du chef de l'Etat congolais et présidente de la Fondation Congo-Assistance qui a pris part à la cérémonie d'ouverture en sa qualité de marraine.

Pendant cinq jours, les participants venus d'Afrique et d'Europe parleront de la prise en charge des cancers dans les pays Francophones en vue de mobiliser les ressources pour une meilleure lutte contre cette maladie.

Yvette Reine Nzaba

RECETTES DOUANIÈRES

Le guichet unique désormais opérationnel à Brazzaville

Pour se rendre compte du lancement effectif du guichet unique de dédouanement, le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nyanongo a effectué le 6 juin la visite du guichet installé au Beach et à l'entrée de l'aéroport international de Maya-Maya.

Dorénavant, les importateurs ayant des opérations de dédouanement à effectuer pourront se présenter au niveau de la banque postale du Congo pour procéder au paiement de leur droit de douane par espèce ou par chèque.

« La sécurisation est très importante. Avant, tout était manuel. Nous voulons aujourd'hui que tout soit informatisé, automatisé pour qu'il y ait de moins en moins l'intervention de la main de l'homme. Avec l'installation du guichet unique, les importateurs ne pourront plus faire le tour de plusieurs bureaux d'argent pour effectuer toutes les opérations de liquidation », a expliqué le ministre des Finances.

« Dans la recherche de la sérénité dans la liquidation des opérations, nous voulons à tout prix informatiser. Le travail à faire, c'est de mutualiser les outils et

procéder à l'informatisation. La redevance informatique a été créée aux fins de mettre en place l'architecture informatique. Nous voulons rechercher l'interconnexion de nos trois attributs. Raison pour laquelle nous avons mutualisé les outils et créer une direction de système d'information qui s'attelle aujourd'hui à cette tâche. La redevance informatique a été mise en place pour financer l'informatisation des services des douanes, du trésor et des finances », a-t-il ajouté.

Dans les faits, il s'agit de sécuriser les recettes douanières, de faciliter les procédures, et de permettre aux usagers d'effectuer, en un seul endroit, le paiement de toutes les opérations de dédouanement. C'est une révolution qui permet d'éviter les fraudes fiscales et autres tracasseries.

« Dans cette agence s'effectuent les opérations de guichet unique



Visite guidée du guichet par le ministre des Finances /crédit photo adiac

et classiques de la Banque postale, à la différence de celles qui sont installées au Beach, où l'on trouve exclusivement les opérations de guichet unique qui sont prises en charge par le personnel

de la Banque postale au Beach », a précisé Calixte Tabangoli, directeur général de la Banque postale du Congo,

A Pointe-Noire, la structure est installée depuis deux ans au port autonome et à proximité de l'aéroport Agostinho Neto. Dans les

Rappelons que le recouvrement des recettes douanières au niveau du Guichet unique de dédouanement (Gud) a été confié à la Banque postale du Congo.

prochains jours, le guichet unique sera installé à Dolisie et à Ouesso où les mêmes activités y seront effectuées.

Yvette Reine Nzaba

VIE ASSOCIATIVE

Parfait Aimé Coussoud Mavoungou disposé à accompagner l'AEFD

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou s'est dit disposé à accompagner l'Association des anciens étudiants de la Faculté de droit (AEFD) nouvellement créée à Brazzaville.

formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites ».

Jugeant ces articles de fondamentaux et d'importants, le ministre du Domaine public a appelé les anciens étudiants de la faculté de droit à guider ensemble leurs pas vers tous ces idéaux. « Ensemble nous devrions créer les condi-

cette fonction, les ministres Martin Mberi, Lamire Nguete, Pierre Mabiala et actuellement Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou tous, juristes de formation », a-t-il insisté. Et de lancer : « c'est un département ministériel ouvert aux juristes, à ceux qui ont la notion juridique. Je voudrais



Photo de famille (DR)

S'exprimant le 3 juin au nom des anciens étudiants de l'Institut supérieur des sciences juridiques, administratives et de gestion (INSJAG), l'un des acronymes de la Faculté de droit, le ministre Coussoud Mavoungou a partagé à ses anciens collègues, l'un de ses importants souvenirs dans son parcours universitaire. Il s'agit, a-t-il dit, de l'article 2 du code civil qui stipule, « la loi n'a point d'effet rétroactif et ne dispose que pour l'avenir ». Se souvenant ensuite de l'ancien doyen de la faculté de droit, Zacharie Samba qui a dispensé le cours sur le droit des contrats. A propos de ce cours, le ministre s'est spécialement rappelé de l'article 1134 du code civil qui stipule : « des conventions légalement

tions d'une bonne appropriation du droit de notre pays qui de temps en temps est un peu galvaudé, mais il nous faut toujours revenir vers l'axe », a-t-il fait savoir.

Le ministre Coussoud Mavoungou, lui-même ancien étudiant de la faculté de droit (1977-1980), a dit avoir mené plusieurs actions visant à accompagner cet établissement, allusion faite, entre autres, au projet ayant conduit à la mise en place d'un cycle de master du droit de la mer.

S'adressant aux anciens étudiants de la Faculté de droit, le ministre Coussoud Mavoungou a informé que depuis 1997 le ministère des Affaires foncières et du domaine public a toujours été confié aux juristes. « Se sont ainsi succédé à

demandeur à ceux qui sont véritablement intéressés par ces questions de trouver en nous un terrain favorable à l'émancipation de la science juridique ».

Soulignons que la sortie officielle de l'AEFD a donné l'occasion d'une grande rencontre entre anciens collègues étudiants, devenus pour nombreux d'entre eux de grands cadres à divers niveaux.

Cette nouvelle plateforme associative a pour but, la promotion des valeurs de fraternité et de solidarité, l'orientation des nouveaux étudiants aux métiers de droit, la promotion des échanges entre les différentes professions de droit et la participation des juristes au développement socio-économique du pays.

Jean Kodila

GENDARMERIE NATIONALE

Un échange sur la politique nationale de sécurité et de défense

Le général de brigade, Paul Victor Moigny, commandant de la gendarmerie nationale a ouvert, le 2 juin, la conférence d'orientation en vue de poser les bases d'un plan de développement permanent et modulable de la gendarmerie nationale pour les années à venir

Ce plan s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du concept « Vision Gendarmerie 2025 », concept qui se fonde sur la politique nationale de sécurité et de défense traduite dans la loi de programmation, a expliqué le commandant dans son allocution. La conférence d'orientation permet de donner à la vision une trajectoire et d'entrevoir son aboutissement en ce qui concerne le renforcement des capacités. Il s'agit du renforcement des capacités de commandement, de formation et d'entraînement ; de renseignement et d'alerte ; de présence et de dissuasion ainsi que d'intervention et de logistique.

Elle offre également une opportunité de continuer la communication sur l'avenir de la gendarmerie. « La conférence est aussi un moment de communion entre le commandant de la gendarmerie nationale et ses grands subordonnés avec qui, il doit non seulement partager les succès des actions sur le terrain mais aussi formuler les contours d'une ambition consistant à voir plus grand », a indiqué Paul Victor Moigny.

Selon lui, les échanges porteront sur la réorganisation structurelle de la gendarmerie ; l'architecture organique rénovée ; des formations et des unités ; la nouvelle doctrine d'emploi des forces d'intervention et les questions relatives à la sécurité routière.

Abordant la question du recrutement et de l'équipement, il a salué la volonté politique des plus hautes autorités de grossir les rangs de la gendarmerie. En matière de recrutement, poursuit-il, cela reste un effort encore non suffisant en tenant compte des ambitions de la vision de la gendarmerie. « Sans pour autant mitiger notre reconnaissance, nous insistons sur le fait qu'il nous faut au moins en 2017, finaliser l'incorporation de la deuxième vague de ces jeunes afin que la gendarmerie nationale donne un sens à son maillage territorial », a-t-il souhaité.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Un nombre impressionnant des candidats libres enregistrés au baccalauréat

Les épreuves écrites du baccalauréat d'enseignement général qui se sont déroulées du 31 mai au 3 juin sur toute l'étendue du territoire national y compris les centres de Luanda-Cabinda, en Angola, ont été marquées, entre autres, par le nombre important des candidats libres, plus de 23 000 pour cette session de mai 2017

Sur les 82 855 candidats inscrits cette année, on a noté 23 492 candidats libres et 59 363 officiels contre 76 037 dont 57 824 officiels et 18 213 libres en 2016. Pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, ils sont 18 827 candidats libres dont 12 240 dans la capitale politique et 6 587 dans la capitale économique. Dans le Kouilou, sur les 268 candidats, on compte 114 libres et 154 officiels. De même sur les 3 443 candidats de la Cuvette, il y a 1999 officiels et 1 444 libres.

Plusieurs paramètres peuvent expliquer cette augmentation de plus de 5 mille candidats. Il s'agit, entre autres, du critère d'âge. En effet, selon les textes, seuls les élèves ayant au plus 22 ans étaient déclarés candidats officiels au bac. L'autre critère est lié à la durée du diplôme. A cet effet, pour être candidat officiel, il fallait avoir un diplôme (BEPC) datant d'au moins trois ans, alors que certains jeunes vont au lycée sans obtenir ce diplôme qui ouvre la porte du secondaire du 2^e degré.

Une autre raison du nombre élevé des candidats libres au bac général, session de mai 2017 serait la volonté de certains agents de l'Etat qui ont décidé d'approfondir leur niveau d'études. A cela s'ajoute l'observation des mesures strictes visant à promouvoir l'excellence dans certains établissements. Il s'agit notamment d'accepter pour candidats officiels que des élèves ayant obtenu une moyenne de plus de 5/20 aux évaluations internes (compositions, examens tests). C'est le cas dans le Niari, précisément à Mossendjo, où il y a eu plus de candidats libres qu'officiels.

Rappelons qu'après la phase écrite, les 82 855 candidats affrontent actuellement les épreuves pratiques d'Education physique et sportive.

Parfait Wilfried Douniama

JOURNÉE DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE

La fête du 10 juin n'empêche pas le déroulement du bac technique et professionnel

La communauté nationale célèbre, le 10 juin de chaque année, la Journée de la réconciliation et de la concorde nationale. Mais l'édition 2017 ne concerne pas les candidats au baccalauréat technique et professionnel dont les épreuves écrites ont démarré le 6 juin sur toute l'étendue du territoire national.

Dans un communiqué de presse rendu public à Brazzaville, le gouvernement a rappelé que les épreuves se poursuivront, au jour le jour, conformément au calendrier établi par le ministère en charge de l'Enseignement technique et professionnel. « Il est porté à la connaissance des membres du jury, des personnels enseignants retenus pour la surveillance, des candidats au baccalauréat technique,

session de juin 2017, et des parents d'élèves, que le samedi 10 juin, jour de fête légale de la commémoration de la Conférence nationale souveraine, sera, à titre exceptionnel, une journée de travail pendant laquelle les épreuves d'examen se dérouleront normalement », a indiqué le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Aimé Ange Wilfrid Bininga, au nom de son collègue du Travail et de la sécurité sociale, Emile Ouosso, en dérogation à la loi n°2-94 du 1er mars 1994, fixant les jours fériés, chômés et payés. Rappelons que la date du 10 juin est historique au Congo en ce sens qu'elle marque la fin des travaux de la Conférence nationale souveraine en 1991. C'est ainsi qu'elle a été baptisée comme la Journée de la réconciliation et de la concorde nationale, confor-

mément à la loi. S'agissant des épreuves écrites du baccalauréat technique et professionnel, elles ont été lancées à Brazzaville ce 6 juin par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, au lycée technique 5 février en présence des ministres de l'Education. Accompagné de ses collègues de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, et de la Recherche scientifique, Hellot Matson Mampouya, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, s'est ensuite rendu au complexe scolaire Anne-Marie Javouhey et au lycée technique 1er mai. Au total 21 153 candidats affrontent ces épreuves écrites cette année contre 18 937 l'an dernier.

P.W.D.

UNIVERSITÉ

Probable réouverture d'un campus inter-universitaire du PTCI à Brazzaville

Le Pr Jean Rosaire Ibara, recteur de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) a ouvert, le 04 juin à Brazzaville, les travaux du 1^{er} conseil académique du Programme de troisième cycle inter-universitaire en économie (PTCI), qui envisage la réouverture d'un campus ambulant pour plus de cent cinquante-cinq étudiants issus de dix-huit pays francophones.



Photo de famille (DR)

Ce campus mobile que recevra l'UMNG, basé dans la capitale du Congo, pourra ouvrir ses portes entre les mois d'août, septembre et octobre 2017. Cette rencontre avait aussi le devoir de sélectionner les enseignants devant dispenser les enseignements aux étudiants retenus pour ce campus mouvant.

« Depuis plus de vingt ans ce programme a déjà formé plus de deux mille cinq cents économistes africains de haut niveau y compris plus de vingt-cinq professeurs agrégés en science économique. Il est soutenu par plusieurs partenaires dont certains Etats africains », a signifié Pape Ciré Dime, coordonnateur administratif et financier du PTCI.

Les objectifs du PTCI consistent, entre autres, à former des économistes de haut niveau susceptibles de répondre aux demandes de recherche, d'enseignement supérieur et d'expertise des pays africains de l'espace francophone. Former des docteurs de standard international pour répondre à la demande de renforcement du personnel enseignant des facultés des sciences économiques et de gestion des dix-huit universités membres de la CIEREA et pour renforcer la capacité institutionnelle des facultés des

sciences économiques et de gestion des pays membres de la CIEREA.

« Nous nous réjouissons de savoir que le Congo va accueillir ces étudiants, et les autorités du pays œuvrent pour mobiliser les fonds afin de rendre pérenne le Programme de troisième cycle interuniversitaire en économie (PCTI) », a indiqué le professeur Georges Kobou, président du conseil académique du PTCI.

Le PTCI est l'organe le plus représentatif en terme d'appui et de formation dans les Etats africains. Le doyen de la faculté des sciences économiques de l'Université Cheik Anta Diop, le professeur Birahim Bouna Niang, a témoigné qu'« il y a une quinzaine d'années, la majorité des enseignants recrutés par les institutions économiques de mon pays sont les produits du PTCI. Le programme a formé également l'élite intellectuelle employés dans les institutions internationales ».

Le Programme de troisième cycle inter-universitaire en économie (PTCI) est un organe de la conférence des institutions d'enseignement et de recherche économique et de gestion (Ciera). Le PTCI a été adopté lors de la sixième Conférence de la Ciera, tenue à Coto-

nou (Bénin) les 21 et 22 Mai 1992. A sa création, la tâche principale du PTCI était la mise en œuvre du DEA inter-universitaire harmonisé prévu par la Ciera.

Le directeur du PCTI a plaidé pour la réouverture de ce programme PTCI à l'Université Marien Ngouabi et a rappelé les circonstances de la fermeture de celui-ci en 1997 à Brazzaville. « Nous regrettons, le Congo qui a été présent en 1992 lors de la création du PTCI avec un appui important du capital humain représenté à cette époque. Au moment difficile, le PTCI avait extrait seize étudiants congolais par voie aérienne de Pointe-Noire (Congo) à Ouagadougou (Burkina-Faso) pour les mettre à l'abri des affaires de 1997 », a commenté le Pr Rufin-Willy Mantsie.

Emu de la tenue de ce conseil à Brazzaville, le professeur Jean Rosaire Ibara, recteur de l'Université Marien Ngouabi s'est souvenu de l'expertise des formations offertes par le Programme de troisième cycle inter-universitaire en économie (PTCI).

« La Faculté des sciences économiques du Congo compte plus de six mille étudiants pour quatre-vingt-treize enseignants. Ainsi donc, je plaide en faveur d'une augmentation des bénéficiaires congolais sinon mieux pour l'implantation d'une antenne PCTI au Congo. Si hier nous ne comptions qu'un enseignant de rang magistral, aujourd'hui nous en comptons quatre. J'ose espérer que les membres du conseil pédagogiques soient nos avocats dans les différentes instances de la conférence des institutions d'enseignement et de recherche économique et de gestion (CIEREA) », a déclaré le Pr Jean Rosaire Ibara.

Le recteur de l'Université Marien Ngouabi a toutefois rappelé que pendant l'année académique 1996-1997, le Congo avait abrité une antenne du PCTI qui regroupait les étudiants venant de : Tchad, Madagascar, RD-Congo et RCA puis maintenant, le pays est apte à accueillir des étudiants originaires de Burundi, Rwanda, RCA et du Tchad.

Fortuné Ibara

SEMAINE SOCIALE 2017

L'édification de la société civile au centre des débats

La Conférence épiscopale du Congo a lancé, le 6 juin à Brazzaville, les travaux de la Semaine sociale 2017. « Construisons ensemble la société civile à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise », est le thème choisi pour cette deuxième édition patronnée par l'archevêque de Brazzaville, monseigneur Anatole Milandou.

Organisée par le truchement de la Commission épiscopale Justice et paix, en collaboration avec le Journal La Semaine africaine, la Semaine sociale 2017, qui s'achève vendredi prochain, réunit plusieurs acteurs de l'Eglise et de la société civile congolaise.

Pendant quatre jours, les participants développeront la problématique de construction d'une société civile digne, à travers la doctrine sociale de l'Eglise, en vue de bâtir une société civile bien organisée et forte.

« Cette semaine sociale constituera une grande opportunité pour nous tous, pour notre mission de chrétien dans le monde, pour une société civile bien organisée, susceptible de tirer notre société vers le haut, pour la plus grande joie de Dieu et salut de notre monde », a souligné le Coordonnateur de la Commission Episcopale de Justice et paix, l'Abbé Félicien Mavoungou.

La Semaine sociale 2017 a entre autres objectifs de libérer des prises de parole fraternelles et militantes ; de risquer les paroles chrétiennes sur l'émergence d'une société civile. A cette occasion, plusieurs thèmes et sous thèmes tirés seront développés par des personnalités issues de la société civile, de l'administration publique et de l'Eglise.

Il s'agit entre autres des institutions de la société civile éducatrices des citoyens ; de l'aspiration et le droit des peuples à se gouverner ; des initiatives sociales et économiques des libres citoyens, ainsi que du diocèse avec ses paroisses, au cœur de la société civile en développements.

Dans son mot de circonstance, l'archevêque de Brazzaville a précisé : « La Semaine sociale n'est pas à considérer comme une réalité extérieure à l'homme, mais bien au contraire, elle est la dimension sociale de l'homme. Si l'Eglise a évangélisé l'homme, il faut aussi évangéliser le milieu dans lequel il vit et la culture qui façonne ses façons de penser et d'agir », a conclu Mr Anatole Milandou.

Firmin Oyé

FESPAM

« un festival de musique et non des spectacles et des fêtes », déclare Gervais Hugues Ondaye

Le commissaire général du Festival panafricain de musique (Fespam), Gervais Hugues Ondaye, l'a rappelé aux managers de musique et aux techniciens en sonorisation et aux régisseurs techniques au cours d'un atelier sous-régional organisé à Brazzaville en partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) avec la collaboration technique de Zhu culture.

Au nom du ministre de la Culture et des arts, président du comité de direction du Fespam, Gervais Hugues Ondaye a exprimé sa satisfaction suite au bon déroulement de cette importante formation sous-régionale qui ouvre un nouveau chantier pour le Fespam au-delà de la fête et de la danse.

Le commissaire général a profité de l'occasion pour préciser que le Fespam qui est une institution spécialisée de l'Union africaine (UA) au service du continent africain, se retrouve au jour d'aujourd'hui à la croisée des chemins. 22 ans après, des missions ont été définies, c'est le moment ou jamais de concevoir, penser un nouveau Fespam qui s'adapte à la nouvelle donne panafricaine et mondiale.

Aux managers de musique, Gervais Hugues Ondaye a indiqué que le Fespam est le leur, et il restera ainsi, d'où, ils devraient en savoir les missions qui sont à la fois politiques, parce que s'inscrivant dans le dessein du panafricanisme, et aussi culturel et artistique qui concerne toute la chaîne de valeur musicale de la conception, de la création, à la dif-



Gervais Hugues Ondaye entouré de ses hôtes ainsi que des managers de musique et des régisseurs de son/Adiac

fusion et à la circulation en passant par la production. « Qu'il me soit permis aussi de m'adresser aux managers des artistes, pour vous rappeler que le Fespam n'est pas un Festival panafricain des artistes, ni de spectacles. C'est un Festival de la musique et la mu-

sique est un corpus de métiers. Il n'est donc plus question de laisser le Fespam uniquement entre les mains des artistes musiciens, parce que sa mission concerne l'ensemble de ce corpus musical », a-t-il martelé.

Le commissaire général attire l'at-

tention des managers de musique Gervais Hugues Ondaye a attiré l'attention des managers de musique, en insistant sur les outils mis à leur disposition. Ce ne sont pas des outils du mercenariat, mais de leur métier. Un manager, a-t-il ajouté, est avant tout un être humain. Il doit savoir gérer ses relations humaines, ainsi que ses relations avec l'artiste. Il est à la fois ami, employé et employeur. Il s'agit d'une co-relation qui fait que chacun est important à côté de l'autre. Le manager ne doit pas se substituer à l'artiste pour en devenir plus célèbre que lui. Il s'agit pour le manager dans cette relation, de plus proposer que d'imposer.

Poursuivant ses propos, le commissaire général du Fespam a dit qu'un manager n'attend pas qu'on l'appelle, il est proactif, il va au-devant pour anticiper, chercher, prospecter, car ce qu'ils gagneront, c'est pour eux tous, bref pour leur maison. « Il vous faut connaître l'artiste et vous connaître vous-mêmes. Dans cet exercice de connaissance, vous vous auto évaluez. Parce qu'on dit souvent, si tu ne sais pas là où tu vas, tu n'arriveras jamais. Connaître l'artiste c'est le prendre en charge depuis son ménage jusqu'à l'espace de travail. Un manager n'attend pas l'artiste sur l'espace du travail. L'artiste

c'est votre produit, il faut faire à ce que ce produit soit vendable. Il faut faire attention à ses désirs, faire attention à son aspect vestimentaire, faire attention à son image. Vous devez fixer un code de conduite à vous-mêmes mais aussi dans votre relation avec l'artiste ; quelles sont les limites à ne pas dépasser », a signifié Gervais Hugues Ondaye.

Enfin, le commissaire général a fustigé le comportement malsain de certains managers. « Assez les managers de la tricherie, qui pensent que les artistes sont des objets et que l'on peut amener là où on veut. Sachez identifier le marché de votre artiste, car chaque artiste a son marché, même si c'est deux personnes, vous avez la mission de développer ce marché pour qu'il y ait plus de personne. N'amenez pas les artistes vers la distraction, la disparité... De la sorte vous contribuerez tous les deux à la destruction de votre avenir », a-t-il averti.

Ces mêmes conseils ont été prodigués également aux techniciens en sonorisation et aux régisseurs techniques de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, au cours de cette formation sous-régionale.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Fanie Fayar, la voix envoûtante en concert ce mercredi

L'artiste se produira le 7 juin en soirée à la cafétéria de l'Institut français du Congo.

Après avoir accompagné l'artiste britannique, Joss Stone dans un concert coanimé le 5 juin à la préfecture de Brazzaville, la chanteuse congolaise donnera un spectacle ce mercredi 7 juin à l'Institut français du Congo. Sa musique est un cocktail savoureux et varié. Fanie Fayar est auteure, compositrice, interprète. Elle chante en plusieurs langues parmi lesquelles : lingala, lari, bouissi, sango, wolof, bambara, français et anglais.



Fanie Fayar en plein concert (DR)

Fanie Fayar débute sa carrière de chanteuse en 1996, dans une chorale à Brazzaville, elle intègre le groupe Yela-wa en 2000 et participe en 2001 au MASA, à Abidjan en Côte d'Ivoire. La même année, l'artiste crée le groupe

Tandala en compagnie d'autres artistes : Sylvain Scafio et Rosy Baléketa. Elle y apprend à jouer aux instruments traditionnels notamment, le tam-tam, le ndara, la sanza, le balafon et bien d'autres. Ainsi, elle plonge dans la musique de fusion.

En 2002, Fanie Fayar accompagne le groupe Widikila au centre Wallonie Bruxelles de Kinshasa puis, elle intègre le groupe Nkota en 2003 comme unique femme. De même, elle s'est mise à l'apprentissage des instruments modernes standards, remporte le prix découverte et le prix spécial du jury tam-tam d'or en 2007.

En 2009, elle chante avec le groupe Nkota deux albums. D'abord «Tobe» puis «je n'irais pas là-bas». La talentueuse artiste a participé à la première édition de la scène internationale des voix de Fame, au salon des chanteuses de la forêt du 22 au 25 mars 2017, événement dédié à la promotion et à la valorisation des chanteuses d'Afrique centrale. Elle représentera en juillet 2017 Fame (la vitrine des chanteuses de la forêt) aux huitièmes jeux de la francophonie à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Rosalie Bindika

SEMAINE CULTURELLE ET TOURISTIQUE DU VENEZUELA

La 4^e édition a permis aux différents pays de se connaître davantage

Organisée conjointement avec la République du Congo et les missions diplomatiques qui ont accepté cette année de se joindre à l'ambassade du Venezuela, la quatrième édition de la semaine culturelle et touristique du Venezuela a refermé ses portes sur une note positive, la semaine dernière.

Plusieurs pays ont mis en évidence leur potentiel touristique et culturel sans nécessité de passeport dans un voyage où a été observé, la spontanéité, la simplicité, la joie, la beauté, des lieux importants.

En effet, cette semaine a permis aux participants de passer tour à tour de l'émotion créatrice à l'écriture mémorielle, de l'imagination des peuples à la confluence des arts, de l'histoire à la géographie : pour tout dire, d'hier à aujourd'hui. Ils ont eu un programme très varié d'activités dynamiques. Outre les visites guidées des stands touristiques et culturels de chaque pays, il y a eu aussi des projections des documentaires, des expositions et des conférences, qui ont enrichi la connaissance de ces différents pays.

Prenant la parole au cours de cette cérémonie, la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Belinda Ayessa a indiqué que la quatrième édition a permis d'apporter à la réflexion collective des idées nouvelles concernant la diversité culturelle. Fort heureusement, cette semaine culturelle et touristique se tient dans la foulée de la Journée mondiale de la diversité



L'un des stands de cette semaine culturelle et touristique (Adiac)

culturelle pour le dialogue et le développement déclarée en décembre 2002 par l'assemblée générale de l'organisation des Nations unies.

« Nous pouvons l'affirmer ici, loin d'être un obstacle, la diversité culturelle porte sur la reconnaissance des caractéristiques particulières de l'histoire de chaque peuple, ses traditions, ses religions, ses langues, bref son patrimoine transmissible génération après génération », a-t-elle déclaré.

Hôte de l'événement, Belinda Ayessa, a apprécié à sa juste valeur la quatrième édition de cette semaine. « La semaine culturelle et touristique qui s'achève aura été une réussite. Sa programmation et la participation constante d'un public toujours plus nombreux et enthousiaste en disent long sur ce qui a été vécu ici. Je retiens, pour ma part, la facilité des échanges dont la profondeur et la richesse doivent tout à la qualité professionnelle des prestataires qui ont accompagné cette édition », a-t-

elle reconnu.

Pour sa part, l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela, Norma Borges, a indiqué que cette merveilleuse rencontre leur a permis de se connaître davantage et savoir en même temps que, malgré la distance et toutes les barrières qui existent, tous, sont unis par des liens inéluctables d'affinités culturelles, d'amour, et de fraternité.

« Cette semaine nous a permis également de prouver que, bien que ne parlant pas la même langue, il y a entre nous de nombreuses similitudes dans notre culture, car nous reconnaissons l'apport de différents pays d'Afrique à notre nation. Pour entreprendre un grand projet, il faut du courage et pour le finir, il faut de la persévérance. Cette 4^e édition démontre la cohérence et la performance de tous pour réaliser l'unité et la fraternité entre nos pays, avec cette pensée », a-t-elle déclaré, clôturant cette 4^e édition.

B.Ok.

BACCALAURÉAT TECHNIQUE 2017

8101 candidats prennent la ligne de départ

Les épreuves écrites du baccalauréat technique 2017 ont débuté ce mardi 06 juin sur toute l'étendue du territoire national, à Pointe-Noire le coup d'envoi a été donné au lycée technique Poaty-Bernard, dans le premier arrondissement, par le préfet de la ville, Alexandre Honoré Paka.

Près de 8101 candidats, repartis dans 23 centres affrontent, les épreuves écrites du baccalauréat technique session 2017 dans la ville de Pointe-Noire. Une nouvelle session avec de nouvelles mesures de surveillance pour éviter les cas de fraude.

Dans la matinée du mardi 6 juin les candidats ont planché sur les épreuves de philosophie pour les séries commerciales BG, G1, G2 et G3 et le français pour les séries industrielles, E, F1, F2, F3 et F4.

Pour cette année, le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la

formation qualifiante et de l'emploi a pris une série de mesures, pour assurer le bon déroulement de cet examen et de garantir aux futurs bacheliers des conditions adéquates dans les salles d'examen.

Une vigilance particulière est ainsi portée à la lutte contre la fraude, avec notamment la généralisation des détecteurs de téléphones portables. Le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a également sollicité auprès de la direction de l'hôpital général de Loandjili, une mise à disposition de quelques agents de santé pour la couverture sanitaire des centres d'examen retenus dans la ville. Après avoir lancé les épreuves écrites, le préfet de Pointe-Noire a encouragé les candidats en leur demandant de ne pas stresser, mais au contraire de se concentrer pour faire un bon résultat. « N'ayez pas



Les candidats attendant leurs copies, crédit photo «ADIAc»

peur, ces sujets ne tombent pas du ciel, ils sont tirés du programme d'enseignement que vous avez reçu cette année », a-t-il dit. Le préfet était accompagné dans sa ronde du directeur de cabinet du mi-

nistre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Jean Ngakosso et de la directrice départementale de l'Enseignement technique à Pointe-Noire, Jacqueline Concko.

Hugues Prosper Mabonzo

ARTÉRIAL NETWORK

Pointe-Noire inscrite dans le programme ville créative africaine

Le lancement dudit programme a eu lieu la semaine dernière au centre culturel, Jean-Baptiste Tati-Loutard dans l'arrondissement 1 Lumumba à Pointe-Noire. La cérémonie a été marquée par la présentation du projet faite par l'experte du programme Ville créative de Arterial Network, le Dr Jenny Mbaye, professeur et enseignante chercheur à Londres en présence du premier vice-maire de Pointe-Noire, Victor Foudi et du commissaire général du fespam, Gervais Hugues Ondaye



Pierre Claver Mabilia et Jenny Mbaye à la tribune pendant le lancement du projet qui s'étend en 2 ans «adiac»

En effet, la cité pétrolière congolaise, Pointe-Noire et 4 autres villes africaines à savoir, Nouakchott (Mauritanie) en Afrique du Nord, Hararé (Zimbabwe) en Afrique australe, Mahé (Seychelles) en Afrique de l'Est, Ségou (Mali) en Afrique de l'Ouest et Pointe-Noire (Congo) en Afrique centrale, ont été retenues dans le programme pilote de 2016 à 2018 des villes créatives africaines Arterial network. Ce programme ville créative du réseau d'organisation culturelle panafricain qui est Arterial network, a souligné la Sénégalaise Jenny Mbaye, permet de comprendre et de tenir l'importance de la culture et des arts dans le développement de la ville. Il vise véritablement trois axes, à savoir, le renforcement des capacités, le travail de plaidoyer, l'importance de la culture de transformation et le niveau de réseautage. « Cinq villes font partie de ce programme pilote dans cinq sous-régions d'Afrique dont, Pointe-Noire en Afrique centrale.

D'après l'experte en créativité urbaine, l'innovation de ce projet est qu'il s'appuie avant tout sur l'engagement de la société civile, c'est-à-dire l'engagement des acteurs et opérateurs culturels qui font vivre le secteur culturel

à Pointe-Noire et qui s'appuie sur les différents acteurs économiques. « C'est la société civile qui est à l'initiative et c'est elle qui engage le débat, qui communique et informe. La société civile s'appuie nécessairement sur un partenariat avec les institutions publiques locales et les pouvoirs publics », a-t-elle ajouté.

Parlant de l'importance du projet, Pierre Claver Mabilia a souligné que Pointe-Noire est une cité cosmopolite qui regorge en son sein plusieurs identités culturelles, plusieurs nationalités qui y habitent, qui y travaillent et il se dégage aussi des personnalités qui viennent d'ailleurs qui ont fait de Pointe-Noire leur ville de prédilection. Il a rappelé qu'Arterial est un réseau culturel et panafricain de la société civile dont le Congo-Brazzaville est membre affilié. « C'est dans ce cadre que nous avons pensé que la ville de Pointe-Noire peut intégrer à travers nous les acteurs de la société civile, le programme ville créative africaine d'Arterial network à ne pas confondre avec le programme créative de l'Unesco ».

Pierre Claver Mabilia, coordinateur du projet, s'est aussi félicité de la volonté politique qui se

dessine autour de la culture dans la ville océane pour créer des synergies.

Il a poursuivi qu'après ce lancement, un programme sera élaboré avec un plan d'action pour le projet Pointe-Noire ville créative avec un certain nombre d'activités ciblées dont le plaidoyer auprès de la municipalité.

Dans son intervention, Gervais Hugues Ondaye, chef de département socioculturel de la ville de Brazzaville a salué l'initiative et a appelé ces acteurs de la société civile à s'inspirer des vieilles passerelles et à travailler de même avec la municipalité de Pointe-Noire. « Pointe-Noire et Brazzaville étant des villes cosmopolites, il faut travailler sur les passerelles qui existent entre les différentes ethnies qui peuplaient les villes et entre différentes communautés qui arrivent chez nous parce que chaque communauté qui arrive chez nous amène avec elle sa charge culturelle qu'il faut intégrer dans le développement de la ville. Chez nous-mêmes aussi, il faut colmater les brèches et mettre les passerelles qui s'imposent pour qu'on ne vive pas les chocs que nous déplorons dans certaines villes ».

Charlem Léa Legnoki

PARUTION

Ninelle N'Siloulou publie Innocence volée

Paru aux Editions La Bruyère de France, le roman «Innocence volée» de Ninelle N'Siloulou a été présenté le 2 juin au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard de Pointe-Noire. Alphonse Chardin N'Kala a fait la critique littéraire de l'ouvrage tandis que Nicole Bouquet Mikolo a partagé au public ses notes de lecture.

Publié en 2017, Innocence volée est un roman de 104 pages qui relate l'histoire et la vie tumultueuse de Milata, l'héroïne dont la trame destinale fut jalonnée de faits pathétiques et parfois émouvants. Dans ce roman, Ninelle N'Siloulou nous conduit dans un univers où le désir d'amour demeure le message principal du texte écrit par Marie-Léontine Tsibinda-Bilombo dans la préface. Haïe à sa naissance par son père, qui aurait voulu un garçon à sa place, Milata ne connut que l'amour de sa mère qui malheureusement va disparaître brutalement. Elle était partie à Poitiers en France pour les études avec une grossesse de Dany, qu'elle retrouve plus tard à son retour au pays. Ce dernier ne put offrir l'amour paternel à sa fille Aurore puisqu'il a décidé de partager sa vie sentimentale avec une autre femme. Employée dans une société de la place, elle sera évincée après avoir découvert un réseau mafieux qui y avait pris corps. La spirale de désillusion, d'angoisse, de haine et de jalousie vécue par Milata, le comportement odieux des hommes vis-à-vis de la femme a conduit Alphonse N'kala à dire que l'Innocence volée est la dénonciation de l'asservissement de la femme, l'expression de la cruauté et du cynisme de

l'homme sur la femme et d'ajouter que ce roman peint aussi les problèmes des enfants de la rue, de la personne retraitée, des écarts de salaires dans la société entre les cadres et autres travailleurs...

Pour Nicole Bouquet Mikolo, Ninelle N'Siloulou, dans une écriture simple et limpide, le roman Innocence volée fait un état des



Ninelle N'Siloulou dédicant son ouvrage crédit photo «Adiac»

lieux des rêves et échecs d'une femme et d'autres femmes aussi. L'œuvre romanesque met à nu les problèmes qui jalonnent nos vies. Cependant, malgré cette avalanche de mésaventures, ce roman se termine par une note d'optimisme avec le pardon accordé par Milata à ses bourreaux. « Le pardon est une puissance qui guérit et libère », lui avait toujours appris Mpolo, sa mère.

La trentaine révolue, aînée d'une famille de quatre enfants, Ninelle N'Siloulou a toujours baigné dans la littérature. Très jeune, elle fréquentait avec sa mère les bibliothèques de la place. Comme de la lecture à l'écriture il n'y a qu'un pas, Ninelle N'Siloulou va franchir avec aisance ce cap et partager ses écrits dans le magazine féminin Amina. De cette passion d'écrire naitront ensuite Brume, son premier recueil de nouvelles paru en 2009, Mitâ, un cœur nommé méandres en 2010 avant Infortunat, un recueil de nouvelles paru en 2015.

Hervé Brice Mampouya

L'école Tchicaya U'tamsi sacrée pour la 3^e fois

La 4^e édition du concours d'épellation des mots intercollèges (Spelling me) a pris fin le 3 juin par la victoire de l'école Tchicaya U'tamsi qui vient ainsi d'inscrire pour la troisième fois son nom sur les annales de ce concours initié par le Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard il y a quatre ans.

Après les présélections qui ont eu lieu du 18 janvier au 1er mars dans les 24 écoles participantes à cette édition 2017 et la série des demi finales achevée le mois dernier, les cinq écoles finalistes à savoir Sainte Marie, Tchicaya U'tamsi, Notre Dame du Rosaire, La Nouvelle Pépinière et Fernand Nathan se sont retrouvés en finale. Au terme des quatre passages réglementaires, c'est l'école Tchicaya U'tamsi qui a remporté le concours avec un total de 60 points, suivie de Sainte Marie (55points). La 3^e place a été occupée par Notre Dame du Rosaire (50 points) tandis que les 4^e et 5^e place reviennent respectivement à Fernand Nathan (45points) et La Nouvelle Pépinière (30 points). « Nous sommes comblés parce que c'est pour la troisième fois que nous gagnons ce concours. Ce fut très difficile mais on a pu relever le défi grâce à la détermination des enfants », a dit Jean-Blaise Ndembe, direc-



Les enfants de l'école Tchicaya U'tamsi posant avec leur encadreur et M. Portella de l'Apdc crédit photo «Adiac»

teur de l'école Tchicaya U'tamsi. En remettant les différents prix aux récipiendaires, Alain-Rock Ngoma, directeur du Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard a remercié les écoles qui ont pris part au concours mais aussi l'Association Pointe-Noire dynamique culturelle (APDC), qui a en charge la gestion dudit centre et qui œuvre sans cesse à l'épanouissement des jeunes. Joseph-Marie Portella de l'APDC,

se réjouissant de l'engouement suscité par le concours a dit, à l'issue de la finale : « nous sommes ici pour inciter les enfants à la lecture. C'est pour cela que j'encourage les enfants à suivre aussi les informations à la télé, à la radio pour avoir un bon niveau de langue. Je félicite par la même occasion tous les encadreurs qui s'évertuent à former les enfants ». Tous les enfants qui ont partici-

pé à la finale à raison de trois par équipe ont reçu des kits composés d'un jeu de scrabble, d'un dictionnaire et des ouvrages de langue française. Les trois enfants de l'école Victorieuse Tchicaya U'Tamsi ont, de leur côté, reçu outre le trophée, des kits scolaires d'une valeur de 100 000 FCFA composés essentiellement de cahiers, livres, stylos et autres matériels didactiques pour les travaux scolaires.

À la fois ludique et éducative, le concours d'épellation des mots permet à l'enfant d'apprendre à bien prononcer et écrire les mots, à les interioriser pour mieux les utiliser en classe ou plus tard dans leur carrière professionnelle. La première édition du concours d'épellation a été organisée en 2014 et avait réuni sept écoles. Elle fut remportée par l'école Jean-Félix-Tchicaya.

Hervé Brice Mampouya

BAC GÉNÉRAL 2017

Démarrage des épreuves pratiques d'éducation physique et sportive

Deux jours après les épreuves écrites du baccalauréat général qui sont achevées le 3 juin sur toute l'étendue du territoire national, les épreuves pratiques d'éducation physique et sportive ont été démarrées le 5 juin dans les grandes villes et les départements environnants.

Durant quatre jours, les candidats au baccalauréat général 2017 sont évalués en deux disciplines à savoir, la gymnastique et l'athlétisme notamment entre la vitesse ou le lancé du poids, au choix du candidat. Soulignons que seuls les candidats de Brazzaville, Pointe-Noire et d'autres départements à proximité des villes capitales y sont concernés puisque les candidats des départements éloignés tels que la Cuvette, Likouala, la Sangha ont passé les épreuves d'EPS bien avant les épreuves écrites. À Pointe-Noire, les candidats sont repartis en 16 centres. En effet, au centre de l'école 31 décembre à Tié-Tié, le chef de celui-ci, Patou Ossibi, s'est félicité de l'organisation de l'examen où aucun problème majeur n'a été signalé. « Tous les 1230 candidats de notre centre sont présents ce matin. Tout était planifié parce que quand les enfants passaient

les épreuves écrites nous étions déjà dans les centres et on avait pris le soin de placer les calendriers de passage des candidats. Chaque candidat savait déjà où il allait passer l'EPS. Il faut dire que sur le plan organisationnel, le baccalauréat session de mai 2017 a été une grande réussite et bravo à tous ceux qui ont œuvré pour cette réussite », s'est-il réjoui. Mais malgré cette bonne organisation, l'un des examinateurs, Léon Ngoyi, conseiller pédagogique au centre de 31 décembre a déploré le niveau des enfants. « Les enfants ne prennent plus au sérieux les études notamment l'Education physique tandis que c'est une matière comme toutes autres. Déjà en amont, quand ils reçoivent les enchaînements, peu d'élèves ne s'intéressent pas d'aller apprendre avec les enseignants. Ils préfèrent s'auto encadrer et quand ils viennent nous présenter ce qu'ils ont appris ça montre qu'ils ne s'appliquent pas et nous évaluons sur le terrain », s'est-il plaint. En effet, il a appelé les élèves à s'intéresser à l'EPS et de considérer cette discipline comme les maths et autres.

Charlem Léa Legnoki

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE




UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite
Dépliants



Livres
Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
 Hebdomadaires
 Mensuels
 Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
 Magazines
 Livres
 Dépliants
 Documents administratifs
 Calendriers
 Flyers
 Affiches
 Divers

+242 06 951 0773
 +242 05 629 1317
 imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
 Brazzaville - République du Congo

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE KARATÉ 2017

Le Congo décroche une médaille d'or et trois de bronze

Les Diables rouges de karaté n'ont pas démerité aux Championnats d'Afrique récemment disputés à Yaoundé au Cameroun. En individuel kumité de la catégorie -67 kg, Nardy Bikoka Mbako s'est hissé sur la première marche du podium. Il a ainsi empoché sa deuxième médaille d'or après celle des championnats d'Afrique de 2015. En kata et kumité par équipe, les Congolais se sont contentés de la médaille de bronze. Les karatékas sont donc rentrés avec 4 médailles.

Ils pouvaient faire mieux

Sur 27 Diables rouges qui devraient effectuer le déplacement de Yaoundé seuls 9 l'ont pu. Faute de moyens, la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires n'a donc pas aligné les athlètes dans les 29 catégories. Par ailleurs, la délégation congolaise est arrivée en retard en terre camerounaise. Conséquence : parmi les athlètes qui ont fait le déplacement, d'autres n'ont pas pu se faire enregistrer. Ils ne pouvaient donc pas concourir. Or, en ce qui concerne les sports individuels, plus on aligne les athlètes, plus on a les chances d'avoir des médailles. Les Diables rouges qui ne sont pas montés sur le tatami ont exprimé leur regret car selon le médaille de bronze des onzièmes Jeux africains, Adonai Mayinguidi, les adversaires étaient prenables.

Rominique Nerplat Makaya



Les Diables rouges de retour à Brazzaville (DR)

FOOTBALL

Pas de miracle zambien devant l'ogre italien

Jusqu'à la dernière minute, les jeunes Chipolopolo ont cru devoir accéder à la finale U-20 à Séoul, mais sur leur chemin il y avait les Italiens.

Pour un rêve, c'en était vraiment un jusqu'à la 111^e minute ! L'équipe nationale de football de Zambie des moins de 20 ans est descendue sur le terrain dimanche soir à Suwon, en Corée du Sud, avec l'insouciance légèreté des personnes aimant jouer avec des allumettes. Insouciant peut-être, mais léger très certainement pas. Pas tout le temps. D'ailleurs c'est bien simple : Hervé Léonard, ancien sélectionneur des Chipolopolo (les aînés) avec qui il a remporté la CAN-2012, avait déjà averti : méfiez-vous de ces garçons !

Et surtout, avait insisté, « il faut vraiment noter le nom de Patson

Daka ». Et le renard des stades africains (il a gagné une autre CAN avec la Côte d'Ivoire en 2015) a eu du nez, puisque c'est bien un certain Patson Daka qui fait mordre le gazon aux jeunes Azzuris dès la 4^e minute. L'Italie est à la peine et doit tout le temps courir après la marque. C'est à la 50^e minute qu'elle parvient à égaliser par Riccardo Orsolini, d'un coup de tête. Mais les jeunes zambiens n'ont pas décidé de rendre les choses faciles trop faciles.

A la 84^e minute, c'est-à-dire à 6 minutes de la fin, Fashion Sakala décide de blinder le score en marquant le 2^e but zambien. C'est alors que sort ce petit génie de l'Italie du mythe, qui intervient toujours quand la Squadra Azzura se trouve face à une situation en apparence compromise. Federico Dimarco puise dans l'énergie des dernières secondes

pour, à la 88^e minute, pousser la partie vers une prolongation inévitable.

Une Italie pourtant réduite à 10 avant la pause, à cause de l'expulsion de Pezzella, va jouer les forcenés et sortir le jeu des champions. Ainsi à la 111^e minute Luca Vido décide que c'est Rome, pas Lusaka, qui ira aux demi-finales de ce Mondial des moins de 20 ans : 3-2. Les Zambiens étaient vraiment près du but et ont déployé un jeu qui a fait l'admiration de la petite communauté de Rome qui a veillé bien tard pour espérer assister au prodige. Le miracle n'a pas eu lieu, mais les Zambiens s'en sortent la tête très haute. Pensez : ils se sont amusés à battre l'Allemagne (4-3) en huitièmes de finales. Donc des « petits » à grandement prendre au sérieux !

Lucien Mpama

Près de 1500 blessés après une panique au stade Saint-Marc de Turin

Il reste une dizaine de cas graves à l'hôpital après le mouvement de samedi durant la finale de la ligue des Champions de football au nord de l'Italie.

La Digos, la brigade anti-terroriste de la police italienne, est entrée en action pour appuyer l'enquête lancée sur les raisons qui ont provoqué le mouvement de panique parmi les milliers de supporters venus suivre samedi la finale de football de la Champion's League au Stade San-Carlo. Il semble que des jets de pétards et une voix ayant crié à la bombe aient provoqué le mouvement d'une foule devenue incontrôlable. Le bilan provisoire est de plus de 1400 blessés ; un bilan provisoire puisque dimanche encore des blessés légers continuaient de venir à l'hôpital se faire soigner pour des contusions.

Les enquêteurs poursuivent le visionnage des images des caméras du stade, et d'enregistrer le moindre témoignage sur un événement qui aurait pu avoir une issue plus tragique. On était à environ dix minutes de la fin du match, remporté (4-1) par le Real Madrid de Zinedine Zidane contre l'équipe locale de la Juventus de Turin. Le stade s'est vidé très rapidement sous le coup de la panique de foule. Comme au Hesel. Car l'Italie reste traumatisée par un drame lors d'une finale de football en 1985mettant déjà aux prises la Juventus mais au stade du Heyssel, en Belgique.

Un mouvement de foule avait alors causé la mort de 39 personnes, la plupart italiennes, peu avant le début d'une rencontre contre l'équipe de Liverpool. La presse italienne soulignait aussi dimanche combien l'Europe, de-

venue coutumière des attentats terroristes, reste sensible à la moindre alerte à la bombe. C'est une prise de conscience salutaire, pouvant sauver des vies mais qui peut aussi conduire à des mouvements irraisonnés. A Turin samedi, les blessés sont des personnes piétinées ou compressées.

Les plus hautes autorités italiennes sont restées mobilisées pour suivre l'évolution et de l'enquête, et de la situation sanitaire des blessés les plus graves. Le Premier ministre, Paolo Gentiloni, a appelé la mairesse de Turin, Chiara Appendino, et son ministre de l'Intérieur, Marco Minniti, pour se faire établir l'état de la situation. La Place Saint-Marc qui a le stade en son centre a été nettoyée des milliers de chaussures abandonnées. Et dimanche matin tout était redevenu normal comme à l'accoutumée.

L.Mp.

Cheick Tioté n'est plus

L'international ivoirien Cheick Tioté est décédé lundi en Chine à l'âge de 30 ans des suites d'un arrêt cardiaque pendant l'entraînement avec son club Beijing Enterprises, a annoncé son agent Emanuele Palladino.



« Je confirme que mon client Cheick Tioté a malheureusement disparu le lundi. Nous ne pouvons pas en dire beaucoup plus pour l'instant, nous demandons simplement de respecter le deuil de la famille », écrit-il dans un communiqué. Et au directeur général du club chinois Yang Junsheng de donner plus d'informations sur cette tragédie, le mardi lors d'une conférence de presse. « Cheick Tioté a soudainement perdu connaissance vers 18h00 lundi avant d'être transporté à l'hôpital en urgence mais sans pouvoir être réanimé, il est malheureusement décédé à 19h00. »

Le milieu de terrain des Elephants de la Côte d'Ivoire avait quitté Newcastle en février dernier pour tenter l'aventure chinoise avec le Beijing BG. Il a respectivement évolué à Anderlecht (2005-2008) remportant à deux reprises le championnat de Belgique avant de rejoindre Twente. Aux Pays-Bas, il remporte le championnat et la super coupe en 2010. Il s'engage ensuite avec New Castle en Angleterre de 2010 jusqu'en février 2017.

Avec ses 37 sélections et un but avec les Eléphants, Cheick Tioté faisait partie de la génération dorée qui a écrit les plus belles pages de l'histoire du football ivoirien. Avec son dossard 9, il a participé à quatre phases finales, la Coupe d'Afrique des nations (2010, 2012, 2013 et 2015) et a remporté celle de 2015 en Guinée Equatoriale. Il a aussi participé avec les Eléphants à deux phases finales de la Coupe du monde (2010 et 2014).

Le président de la Confédération africaine de football lui a rendu hommage. « Les lettres de noblesse du football africain, sa notoriété, ce sont des joueurs comme lui qui ont contribué et contribuent à l'écrire. Que ce soit sur le continent ou en dehors. Sa mort est un choc surtout quand on considère les conditions dans lesquelles elle est survenue. C'est avec beaucoup de peine qu'il a fallu y faire face. Mes pensées vont à sa famille, ses proches, ses coéquipiers et à l'ensemble des acteurs du football en Côte d'Ivoire », a regretté Ahmad, le président de la CAF.

James Golden Eloué